

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIII

MONTREAL, VENDREDI 10 NOVEMBRE, 1893

No 11

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires.

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life,"
Téléphone No 2547.
Boîte de Poste No 1417.

REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.
Téléphone 2602.
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " " 6 mois	1.00
" " " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an	3.00

LE NUMERO 10 CENTINS.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada.

Afin d'éviter tout retard et toute erreur dans la réception des correspondances, prière d'adresser lettres et communications comme suit :

"Le Prix Courant,"

Montréal.

AMENDEMENTS A LA CHARTE DE MONTREAL.

Voici le texte des amendements que la Cité de Montréal se propose de demander à la législature de Québec, à la session qui a commencé hier :

ATTENDU que la Cité de Montréal a représenté par sa requête qu'il est désirable d'introduire des amendements à sa charte et aux actes qui la modifient et de lui accorder de plus amples pouvoirs, et qu'il convient de lui accorder sa demande.

En conséquence Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement de la législature de Québec, décrète ce qui suit :

1. Dans le cas d'annexion à la cité d'une ou de plusieurs municipalités avoisinantes, il sera loisible au conseil de la dite cité de promulguer un règlement, d'après les

formes usitées pour les objets suivants :

a. Etablir un système d'impôts ou de cotisations différentiel, qui tienne compte de la situation spéciale des immeubles renfermés dans la dite municipalité ;

b. Régler la manière dont ces municipalités devront être représentées, et décréter une nouvelle division des quartiers de la cité pour les fins municipales.

2. Lorsqu'une amélioration sera projetée par le conseil, chacun des indemnitaires dont les immeubles devront être expropriés en tout ou en partie, sera tenu d'adresser au dit conseil, sous huit jours à compter de la date où le dit conseil aura déclaré son intention d'exécuter la dite amélioration, une réclamation contenant la valeur de ses propriétés sujettes à l'expropriation et les dommages et compensation auxquels il prétendrait avoir droit ; et toute partie qui refusera ou négligera de produire sa réclamation dans le délai susdit, sera condamnée à subir tous les frais d'expropriation à être encourus ;—la cité sera elle-même tenue à faire des offres à chacun des indemnitaires ; si le montant ainsi offert est excédé par la décision ou verdict des commissaires, les frais d'expropriation seront à sa charge ; cependant, si en même temps la

demande du propriétaire excède de vingt-cinq (25) pour cent le montant qui lui sera définitivement accordé, chaque partie paiera ses frais.

Les paragraphes b. c. e. f. g. de la section 11 de l'acte 54 Victoria, chapitre 78, sont abrogés ; mais, afin de donner plus de garantie aux indemnitaires, les expropriations seront faites désormais par cinq (5) commissaires au lieu de trois (3 dont deux (2) seront nommés par le conseil de ville sur recommandation du comité des finances, et les trois autres par un juge de la Cour Supérieure ou la Cour Supérieure elle-même, suivant le cas ; chaque tel commissaire devra être porté au rôle de cotisation de la cité comme propriétaire pour son propre compte et en son nom personnel, d'im-

meubles au montant de dix mille piastres (\$10,000).

3. Lorsque l'expropriation ne doit affecter qu'une partie d'une rue, elle pourra se faire sur la demande seule des propriétaires qui y seront plus directement intéressés.

4. Le conseil de ville de la dite cité est autorisé et plein pouvoir lui est donné de modifier, par un règlement qu'il passera à cet effet, le système d'administration des finances et de divers départements de la cité, et des remplacer les comités par des commissaires choisis en dehors du conseil, et définir par tel règlement la manière dont cette nomination sera faite, ainsi que les devoirs qu'ils auront à remplir, leur salaire et les garanties qu'ils devront donner.

5. Le droit d'émettre des actions—débentures, en vertu de la section 128 de la charte de la cité, jusqu'à un montant n'excédant pas quinze (15) pour cent de la valeur des immeubles situés dans les limites de la dite cité, est restreint et limité à douze et demi (12½) pour cent ; et rien ici ne s'appliquera aux emprunts que le dit conseil de ville est autorisé à faire.

6. Les sections 24 et 25 de l'acte 55-56 Victoria, chapitre 49, sont abrogées, et la qualification foncière exigée par les dites sections pour le maire et un échevin est supprimée.

7. Le dit conseil de ville pourra fonder une bibliothèque publique pour la dite cité, en passant un règlement fixant le montant qu'il destinera pour telle fondation, et déterminant toutes les conditions nécessaires pour l'administration de la dite bibliothèque.

8. Le dit conseil de ville pourra, par une simple résolution, établir le niveau et l'alignement des rues de la dite cité, et ces niveau et alignement seront obligatoires pour les propriétaires intéressés ; il pourra également, par résolution, fixer et localiser les postes de cochers, ou les changer, sur un rapport du comité de police.

9. Pour effectuer l'enlèvement de la neige et de la glace des trottoirs, il sera loisible au dit conseil de

ville de prélever une cotisation au moyen d'un règlement qui sera passé à cet effet.

10. Par règlement passé à cet effet, le dit conseil pourra adopter un système au moyen duquel la viande de boucherie sera étampée pour en établir l'identité, et requérir la confiscation de viande gâtée et d'animaux qui seront amenés aux abattoirs dans une condition malsaine, avec une pénalité conformément à la section 141 de la charte de la cité.

11. La rue St-Lambert de la dite cité sera élargie et prolongée, à partir de la rue St-Jacques à aller jusqu'à la rue des Commissaires, conformément au plan désigné sous la cote "F" dont mention est faite dans l'acte 54 Victoria, chapitre 78, section 2, paragraphe 12 : le coût de la dite amélioration sera défrayé pour moitié par la cité, à même l'emprunt pourvu par la section 128 de sa charte, et moitié à être prélevée sur les propriétaires d'immeubles situés sur les deux côtés de la côte St-Lambert et de la rue St-Lambert jusqu'à la dite rue des Commissaires.

12. Il est interdit à aucune personne ou compagnie de porter ou faire porter un costume ou uniforme semblable à celui de la police de la cité, et tout contrevenant sera passible de la pénalité décrétée par la section 141 de la charte de la cité (52 Vict., chap. 79).

L'ASSURANCE SUR LA VIE.

4ME ARTICLE.

Pour passer succinctement en revue les différents genres de polices émises par les Compagnies d'Assurance à primes fixes, il convient de commencer par le plus ancien, et le moins compliqué : la police d'assurance ordinaire sur la vie entière.

Le contrat d'assurance que donne cette police stipule que la compagnie paiera, lors du décès de l'assuré, à sa succession, ou à une personne désignée dans la police, la somme mentionnée dans la police, pourvu que la prime convenue soit payée chaque année, jusqu'au moment du décès de l'assuré.

C'est le genre de police qui convient le mieux à celui dont le seul souci est d'assurer un héritage à ses enfants. C'est l'assurance sur la vie dans sa forme la plus simple et aussi la moins coûteuse.

"Un homme, dit M. Tabor [1]

[1] The Three Systems of Life Insurance. Chicago, 1885.

désire l'assurance sur la vie comme héritage. Il croit que tout individu ayant une famille à sa charge lui doit une protection contre toute perte possible, et contre toute souffrance qui en résulterait, par suite de son décès. Il ne voit pas dans l'assurance sur la vie un placement. Il y voit une protection d'abord et, par suite, un héritage pour sa famille. Il croit être en état de prendre soin de sa famille pendant sa vie; et, si le paiement des primes est limité à dix quinze ou vingt ans, il peut payer sa police pendant la période productive de son existence. Il lui faut un contrat d'assurance solide, qui ne puisse devenir caduc, qui ne puisse être contesté après un certain nombre d'années. S'il venait à perdre la raison et peut-être à se suicider, après avoir payé la prime pendant plusieurs années, il ne veut pas que sa famille soit obligé, pour faire payer la police, d'engager un procès avec une riche et puissante corporation. Si, par suite de revers dans les affaires, il allait devenir découragé et prendre des habitudes de débauche, il ne veut pas que sa réserve soit confisquée au profit de la compagnie. Le contrat qu'il lui faut, doit stipuler que, après paiement de deux ou trois primes annuelles en argent, la police sera, sans autre stipulation ou négociation, valide pour un certain montant payable au décès, ou bien que la réserve sera employée à maintenir la police en vigueur, jusqu'à ce qu'elle soit épuisée. La question des dividendes est pour lui tout à fait secondaire."

Comme pour les autres genres de polices, il y a trois manières de payer les primes de cette assurance.

1. Par un seul paiement.
3. Par un nombre limité de paiements.

3. Par le paiement de la prime chaque année pendant toute la vie.

Dans les compagnies à fonds social, le montant des primes est net, sans dividendes; mais les compagnies mutuelles et mixtes donnent des dividendes que l'on peut employer soit à réduire les primes, soit à augmenter le montant de l'assurance.

La première manière n'est guère à la portée que de ceux qui peuvent disposer d'un certain capital au début. C'est d'ailleurs la moins chère et celle qui, par conséquent, offre le plus d'avantages.

La seconde manière convient à ceux dont le revenu — salaire ou profit de commerce, est plus que

suffisant pour les besoins immédiats et qui, pendant la période active, productive, de leur existence, ou pendant que les charges de la famille sont encore au minimum, peuvent en distraire une certaine proportion pour l'appliquer à ces paiements. Le nombre de paiements peut être de cinq, dix, quinze ou vingt. Au bout de la période adoptée, le paiement des primes cesse. Si la police comporte des dividendes, les dividendes continuent à accroître après que les paiements ont cessé et on peut ou bien les retirer en argent, ou les laisser à augmenter le montant de l'assurance.

La troisième manière est à la portée de tout le monde, depuis le marchand millionnaire jusqu'au journalier qui gagne \$1.00 par jour. Si la police est émise par une compagnie mutuelle ou mixte, il arrive un moment où les dividendes diminuent considérablement la prime.

Si l'assuré dépasse la période de la "durée probable de sa vie" il arrive généralement qu'à cette date les dividendes sont suffisants pour payer sa prime, de sorte que la police reste en vigueur sans que l'assuré ait à débourser désormais quoi que ce soit.

Si la maladie, le chômage ou les revers de fortune empêchent l'assuré de continuer le paiement de ses primes — la loi canadienne oblige la Compagnie d'Assurance, après paiement de trois primes annuelles, à lui tenir compte de sa réserve qu'elle devra lui rembourser en argent, s'il le désire, ou bien en lui délivrant une police acquittée pour le montant que cette réserve achèterait, si elle était versée en un seul paiement (première manière) à l'âge alors atteint par l'assuré.

Lorsque la prime est payable par un nombre limité de paiements, l'assuré, s'il ne peut pas ou ne veut pas continuer ses paiements, a droit, toujours après avoir payé trois primes annuelles — à une police acquittée pour un montant proportionnel au nombre de paiements effectués. Ainsi, le porteur d'une police d'assurance payable en cinq versements et qui cesserait de payer après le troisième versement, aurait droit à une police acquittée pour les trois-cinquièmes du montant de la première police. Un porteur de police payable en vingt versements cessant de payer après le dixième, aurait droit à une police acquittée de la moitié du montant de l'assurance à l'origine.

L'ARBITRAGE ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

Un des principaux articles du programme adopté au dernier congrès ouvrier, consiste à demander l'arbitrage obligatoire entre patrons et ouvriers.

Les relations entre le capital et le travail ne sont pas toujours ce qu'elles devraient être : celles de collaborateurs également intéressés au succès d'une entreprise, d'une industrie, d'une maison de commerce. Le patron, parfois, ne voit dans le travail qu'un des éléments matériels de son industrie, dont il a estimé le coût à tant et sur lequel il lui est permis—même ordonné—de chercher à faire des économies. De même qu'il profitera de toute circonstance opportune pour acheter sa matière première à bon marché, de même il tâchera par tous les moyens que l'on puisse tolérer, de se procurer la main-d'œuvre, le travail à bon marché.

L'ouvrier, de son côté, désire avoir sa part des gains industriels proportionnée à la valeur additionnelle que son travail a donnée à la matière première, ce qui n'arrive pas toujours, ce qui est, dans presque tous les cas, matière d'appréciation et souvent apprécié d'une manière différente par les deux parties intéressées.

De cette divergence d'opinion ainsi que de la lésinerie des patrons, d'un côté, des prétentions outrées des ouvriers, de l'autre, naissent des conflits qui aboutissent à la seule mesure que l'une ou l'autre partie ait à sa disposition ; la grève ou la fermeture des ateliers.

Alors, ce devient une question de patience, d'endurance, la partie qui peut le plus longtemps supporter l'oisiveté, finit généralement par triompher.

Mais la grève et la fermeture des ateliers sont des mesures extrêmes qui coûtent toujours très cher à la partie, même, qui s'en sert ; comme la guerre entre nations ruine quelque fois le vainqueur aussi bien que le vaincu. Et l'on a préconisé pour remplacer la guerre et la grève, le même remède. L'arbitrage entre nations de puissance à peu près équivalente est aujourd'hui assez souvent pratiqué ; mais lorsque l'une des nations est bien supérieure en puissance à l'autre, l'arbitrage court gros risque de ne pas être accepté, à moins que, derrière la nation la plus faible, il y ait des sympathies avouées qui pourraient dégénérer en appui matériel.

Entre patrons et ouvriers, la puissance n'est pas égale, et il arrive souvent que l'arbitrage proposé par les ouvriers soit refusé par le patron ; surtout si la proposition d'arbitrage provient d'une société ouvrière existant en dehors de ses ateliers.

Il est de mode de répondre à ces propositions comme suit : " Nous n'avons aucune objection—au contraire—à négocier avec nos ouvriers ; mais nous ne voulons rien avoir à faire avec les étrangers." C'est une fin de non-recevoir qui n'a pas sa raison d'être, qui pourrait tout au plus être employée dans un pays où l'on refuserait de reconnaître les sociétés ouvrières, les corporations et les syndicats. Elle est, d'ailleurs illogique dans un pays où les patrons se combinent entre eux pour pressurer le consommateur, où ils forment des associations exclusives pour la protection de leurs intérêts mutuels.

Les ouvriers ont le droit, tout autant que les manufacturiers, de se syndiquer et d'opposer leur organisation à l'organisation du capital. Mais si ces derniers ont ou pourraient avoir quelque droit de refuser de traiter directement avec les associations ouvrières, ils seraient naturellement désarmés contre une institution créée par la loi. Et c'est pour cela que les ouvriers devraient inscrire sur leur programme, non seulement le droit à l'arbitrage, mais la création de tribunaux spéciaux devant servir d'arbitres. Ces tribunaux, pour qu'on n'en mette en doute ni l'autorité ni l'impartialité, devraient être composés de représentants du capital, de représentants des ouvriers et enfin de représentants du public en général, intéressé presque aussi directement que les deux autres parties, au règlement à l'amiable de ce genre de querelles.

On pourrait étudier à ce sujet, l'organisation des "Conseils de Prud'hommes" qui existent en France et dont la mission est de connaître et de juger de tous différends entre patrons et ouvriers.

Et si l'on pouvait arriver par ce moyen à empêcher les grèves désastreuses comme celles qui ont eu lieu depuis quelques années : sur le New York Central, à Homestead, dans le pays de Galles, dans le Borinage en Belgique et dans le Nord de la France, ce serait un pas immense fait vers le but auquel tout citoyen honnête et éclairé désire atteindre, la paix sociale.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ALCOOL.

Un écrivain français publie dans un journal spécial de Paris un éloquent plaidoyer en faveur d'un produit qui paraît à-bas comme ici, être le point de mire de toutes les attaques des moralistes à bon marché, des philosophes superficiels et des philanthropes d'occasion, comme aussi d'un certain nombre d'hommes sincères, mais sujets à errer, dont la mission est de travailler au bien-être moral et physique de l'humanité.

Ce n'est pas souvent que l'alcool trouve un défenseur dans la presse de notre pays. Ne serait-ce que pour "donner au diable son dû" il nous a paru bon de publier ici le travail de M. Berthault.

Il paraît que nous allons avoir en France des Sociétés de tempérance et que quelques hygiénistes appartenant au corps médical (lisez : quelques médecins désireux de faire parler d'eux) veulent nous doter de cette institution anglo-américaine.

Nous connaissons bientôt ces fameux "Congrès contre l'abus des boissons alcooliques," dont les comptes rendus effrayants font le tour de la presse étrangère, semant l'indignation contre les marchands d'alcools, que MM. les hygiénistes assimilent volontiers à des empoisonneurs.

On daubera ferme dans ces Sociétés de tempérance contre le commerce des boissons. Nous allons voir des statistiques terrifiantes, qui auront pour objet de démontrer aux consommateurs que quiconque est assez imprudent pour prendre un verre de Cognac après son café est un homme perdu et fatalement destiné à devenir bientôt fou, phthisique, convulsionnaire, épileptique, etc.

Il y aura des statistiques lugubres sur la mortalité soi-disant causée par les boissons alcooliques. "L'alcool, écrit déjà l'un de ces hygiénistes, tue chaque année une moyenne de 50,000 personnes en Angleterre, de 40,000 en Allemagne, de 25,000 en Russie, de 4,000 en Belgique et de 2,000 en France." Comment ce statisticien possède-t-il des chiffres aussi précis ? Qui donc a compté les victimes de l'alcool et quel moyen a-t-on de savoir, sauf en cas de délire alcoolique caractérisé, si l'état pathologique d'un malade provient de l'abus des boissons ou d'une autre cause ? Il y a des médecins qui voient l'alcool à l'origine de toutes les maladies ; il y en a d'autres qui le préconisent comme un stimulant utile dans la vie des villes, où l'homme a besoin d'un excitant qui le soutienne.

Hélas ! combien toutes ces décla-

mations contre l'alcool sont loin de répondre à l'exacte et triste vérité. Non, ce n'est pas l'alcool qui cause les suicides si nombreux à présent, — non, ce n'est pas par la faute des marchands d'alcool que les hospices regorgent d'aliénés, que les hôpitaux sont pleins, que les prisons sont encombrées, que les assassinats se multiplient, que la stérilisation de la race humaine s'est notablement accrue. Tout ce n'est pas l'œuvre du commerce des boissons ; c'est le résultat de l'organisation sociale ; c'est la conséquence de la lutte pour la vie devenue plus âpre dans notre civilisation et semant de victimes la route du succès. Pour que les uns aient le superflu, il faut bien que les autres manquent du nécessaire. Alors les hygiénistes officiels feignent de rechercher la cause du mal, mais ne voulant dire franchement : C'est la misère, ils s'écrient : C'est l'alcool !

Le commerce des boissons alcooliques devient de plus en plus le bouc émissaire de MM. les criminalistes, qui font à nos dépens leur cour aux puissants du jour. Au lieu d'avouer sincèrement que si tant de gens volent ou se suicident, c'est parce que nombre de malheureux ne trouvent plus leur place dans la société actuelle, ces Messieurs du corps médical, en satisfaits qu'ils sont, mettent tous les méfaits au compte de l'alcool.

Depuis quelques années, cette calomnie a été répétée si souvent que la bonne renommée du commerce des boissons est aujourd'hui très sérieusement atteinte.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que si l'usage de l'alcool en France date de loin, l'alcoolisme est au contraire une invention toute récente. Nos pères ne s'en occupaient pas ; ils ne s'en portaient pas plus mal.

Contre ce mal, s'il existe, qu'ont fait, en réalité, les Sociétés de tempérance qui fonctionnent dans les autres nations européennes ?

En Angleterre, en Belgique, en Autriche, où les Sociétés de tempérance sont nombreuses et prospères, on compte un cabaret pour cinq ou six adultes. Tout aussi impuissantes seront les Sociétés françaises de tempérance.

Parmi les mesures adoptées jusqu'ici par quelques nations pour combattre l'alcoolisme, pas une n'a produit un résultat sérieux. Que tenter, en effet, contre la faiblesse humaine ? Si dure est, dans certaines classes, la lutte pour la vie, que l'homme demande à l'alcool le seul bonheur qu'il lui soit permis d'obtenir en ce monde, l'oubli.

L'Allemagne fait, en ce moment, l'essai d'une loi rigoureuse qui frappera également consommateurs et débitants. Ces derniers, en particulier, auront, besoin d'une licence difficilement et judicieusement accordée ; il leur sera interdit de vendre à crédit des alcools, toute dette contractée de ce chef devant être considérée comme nulle ; ils seront punis s'ils débitent des spiritueux à des gens en état d'ivresse ou à des enfants de moins de treize ans ; enfin, ils seront responsables, sous peine d'amende ou d'emprisonnement, de tout désordre qui se produirait dans leur établissement. Ces mesures ressemblent fort à notre loi française ; elles donneront les mêmes résultats, c'est dire qu'elles resteront impuissantes.

Ne pas reconnaître la validité d'une dette contractée pour achat d'alcool est certes une mesure énergique ; cependant en Norvège on a fait plus encore. Les municipalités ont été autorisées à exproprier, moyennant une indemnité, un certain nombre de cabarets. Ensuite, comme en Norvège, quiconque veut ouvrir un débit de boissons doit en demander l'autorisation à la municipalité qui peut la refuser, la gestion des cabarets n'a plus été confiée qu'à des membres connus des sociétés de tempérance. Ces derniers ont réalisé ainsi de beaux bénéfices en débitant pour leur compte ces mêmes boissons alcooliques dont ils réprouvaient la vente quand ce commerce était aux mains des autres.

Pour prouver que les boissons ne sont pas nuisibles par elles-mêmes, mais par l'abus que l'on en fait, il suffit de rappeler que l'alcool entre dans la composition d'une infinité de remèdes.

Aujourd'hui, encore, les méthodes de traitement par les boissons alcooliques sont en usage et beaucoup de médecins en font grand cas.

L'alcool est un stimulant diffusible des plus efficaces ; on l'emploie dans la période de collapsus de plusieurs maladies, surtout du choléra asiatique, des fièvres intermittentes, etc. On a vanté l'alcool dans la pneumonie, la coqueluche, la phthisie, etc.

A l'extérieur, l'alcool est un puissant et utile modificateur. L'alcool rend de grands services dans le pansement des plaies.

Dans certains cas, on emploie l'alcool de préférence à l'acide phénique, et l'eau-de-vie de grande champagne, en usage dans le traitement de la pneumonie, a réussi de telle façon qu'on n'hésite pas à l'ap-

peler, dans certains ouvrages médicaux, le spécifique de cette maladie.

En sus des propriétés antiputrides de l'alcool, l'eau-de-vie a le pouvoir cicatrisant de l'iodoforme. En effet, la térébenthine fait la base des onguents employés pour la cicatrisation des plaies. La présence du térébène dans la vieille eau-de-vie explique sa propriété cicatrisante.

Mais nous arrêterons là cette étude des propriétés médicales de l'alcool.

Pour de plus amples renseignements, nous renvoyons MM. les membres des Sociétés de tempérance aux ouvrages spéciaux.

Aujourd'hui l'alcool se consomme en nature dans toutes les parties du monde ; on le boit par petits verres après le repas, surtout après le café. Certaines personnes le mélangent à ce dernier ; c'est ce qu'on appelle faire un *gloria*.

Les Sociétés de tempérance vont donc s'attaquer à une habitude invétérée, au bien-être même du consommateur, et peut-être à sa santé ; car l'alcool est nécessaire pour amortir les effets pernicieux des écarts brusques de température dans nos climats.

Le vieillard surtout en a besoin pour ramener un peu de chaleur dans son organisme fatigué et ranimer ses fonctions animales qui tendent à se paralyser.

L'alcool est donc d'un excellent usage. Les Sociétés de tempérance ne réussiront pas à terroriser les consommateurs et à obtenir qu'ils renoncent à leur boisson favorite.

R. BERTHAULT.

PRODUITS CANADIENS DE LA LAITERIE.

(Du *Monetary Times*.)

La faveur avec laquelle notre fromage canadien est accueilli à l'étranger est maintenant bien établie, et rien ne pouvait mieux en assurer la permanence que le récent triomphe de nos fabricants de fromage à Chicago. Les 539 fromages exposés par le Canada ont obtenu 490 récompenses qui ont été distribuées entre les provinces comme suit :

	Fro- mages.	Récom- penses.
Ontario.....	275	260
Québec.....	113	105
Nouvelle-Ecosse.....	10	3
Nouveau-Brunswick.....	4	2
Ile du P. E.....	19	8
Manitoba.....	4	3

Un des côtés qui nous font le plus plaisir dans cette situation, c'est que le succès n'est pas restreint à la province d'Ontario, la province

de l'industrie laitière au Canada, mais que les différentes provinces ont toutes, à une seule exception près, fait une brillante exposition de leurs produits dans ce genre d'industrie. Dans les classes de fromage Cheddar de fabrication de cette année, le Canada a remporté 369 prix contre 45 accordés aux produits des Etats-Unis. Dans les classes de fromage Cheddar de fabrication antérieure à 1893, le Canada a remporté 103 prix, tandis que les Etats-Unis n'en ont eu aucun. Neuf fromages canadiens ont obtenu 99½ points sur un total possible de 100 représentant la perfection : 5 venant d'Ontario et 4 de Québec.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans l'industrie fromagère du Canada, c'est l'accession de Québec à une place qui fait entrevoir l'époque prochaine où cette province disputera la supériorité à Ontario. Une rivalité de ce genre, entre les deux provinces, ne peut, toutefois, si elle est conduite dans un bon esprit, qu'être à l'avantage général de tous ceux qui pratiquent cette industrie.

Le fromage géant a été examiné par les juges qui en disent ce qui suit :

“ Nous trouvons le fromage sain depuis la croûte jusqu'au centre; la partie enlevée au *tryer* est parfaitement solide et d'un grain très fin. Il a un goût net et droit et il est tout à fait savoureux. A notre avis, il a conservé sa saveur d'une manière remarquable. La couleur est uniforme et belle; le travail de fabrication mérite beaucoup d'éloges. Nous y attachons une carte d'examen qui indique 95 points sur un total possible de 100 et nous recommandons que le commissaire de l'Industrie Laitière du Canada reçoive pour ce fromage une médaille et un diplôme ”

Voilà quels ont été les succès à l'exposition de Chicago du facteur probablement le plus important de notre commerce canadien d'exportation, car nos expéditions de fromage à l'étranger, suivant, depuis des années une progression constante, ont atteint en 1892 une valeur de \$11,652,412. La presque totalité de ces expéditions a trouvé un marché en Angleterre, le Canada, l'année dernière, ayant fourni 46 p. c. du fromage importé par la Grande-Bretagne.

Malheureusement, le beurre du Canada n'a pas été aussi apprécié des consommateurs anglais. Et, réellement ce n'est que justice. Toutefois les exportations de beurre canadien ont beaucoup augmenté depuis deux ans, et en 1892 elles avaient atteint une valeur de \$1,050,058 contre une valeur de \$602,175 l'année précédente.

Cette augmentation est sans aucun

doute due aux efforts récents faits par les autorités fédérales et celles des provinces d'Ontario et de Québec, pour placer l'industrie de la fabrication du beurre sur le même pied qu'occupe actuellement celle du fromage. Et pendant l'été dernier ces efforts ont obtenu une certaine mesure de succès, car on a vu se fonder des beurrieres, non seulement dans Ontario et Québec, mais aussi dans les provinces maritimes et les territoires du Nord-Ouest. La Grande-Bretagne reçoit son approvisionnement de beurre principalement du Danemark, de la France, de la Suède, de la Hollande et de l'Allemagne. Les colonies australiennes ont une plus large part dans ce commerce que le Canada, et la Nouvelle Zélande est actuellement à essayer de s'assurer la clientèle des importateurs écossais. Le Commissaire de la Laiterie de cette colonie, dans un discours récent adressé à la chambre de commerce de Glasgow, prétendait que la Nouvelle Zélande était dans une meilleure position que le Canada pour approvisionner le marché de Glasgow. Tandis que, disait-il, le Canada expédie du beurre et du fromage produits par des animaux nourris à la paille, à l'étable, pendant l'hiver, la Nouvelle Zélande, avec son climat plus favorable, pouvait, en plein hiver, expédier des produits laitiers provenant d'animaux aux champs, nourris sur les pâturages. Il ajoutait que les exportateurs accepteraient de 6½d à 7½d par livre pour leur beurre, quoiqu'ils s'attendissent à obtenir de meilleurs prix. Le but du commissaire était d'intéresser suffisamment les importateurs de Glasgow pour arriver à la création d'une ligne directe de navigation entre les deux pays.

L'impression générale dans le commerce des provisions, cependant, fut que le beurre de la Nouvelle Zélande ne pourrait pas supporter le climat d'Ecosse pendant un temps suffisant après l'ouverture de la boîte où il est emballé. Le beurre du Canada possède cette qualité de se conserver et, avec l'établissement de beurrieres par tout le Canada, notre beurre recevra sans aucun doute du consommateur anglais une appréciation aussi flatteuse que celle actuellement acquise par notre fromage.

Comparativement à leurs succès dans le fromage, les Etats-Unis ont été plus heureux pour le beurre à l'exposition de Chicago. Mais là, encore, le Canada a remporté de brillants succès, grâce, il faut le

dire, surtout à la province de Québec. Cette province occupe la première place, comme nombre de récompenses. Elle a obtenu 9 prix pour le beurre de ferme et 7 pour le beurre de beurrierie. Ontario a eu 7 prix pour le beurre de beurrierie et 2 médailles pour le beurre de ferme. Un correspondant du *Herald* de Montréal dit que les juges ont été très sévères pour le beurre, “ et notre beurre, en outre, souffrait de cet énorme désavantage, qu'il était vieux de trois semaines quand les juges l'ont examiné, tandis que le beurre des Etats-Unis n'était arrivé que depuis un jour ou deux.” Tout de même la moyenne des points du beurre de Québec a été très élevée et n'a été dépassée que par trois Etats de l'Union.

LA PRODUCTION DES LAINES

L'augmentation toujours croissante de l'emploi des laines a forcé depuis longtemps déjà l'Europe et les états de l'Amérique du Nord à s'adresser à d'autres pays pour subvenir aux besoins de leur consommation et c'est l'Australie, l'Afrique du Sud et la République Argentine qui, avec la Russie, sont devenus les fournisseurs attitrés du reste du monde.

D'après les statistiques les plus autorisées, en 1861, l'Europe entière possédait 274 millions de têtes de la race ovine. La Russie venait en premier lieu avec 52 millions, la Grande Bretagne ensuite avec 40 millions, puis la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Espagne. A la même époque on estimait à 71 millions et demi, au total, la quantité de têtes dans tout le reste du monde, dont 26 millions dans l'Amérique du Nord, 12 millions dans la République Argentine; 7 millions dans la colonie du Cap et 21 millions dans l'Australie.

Durant les trente dernières années la situation a subi un changement complet et, en 1890, la statistique donnait les résultats suivants, en comparaison avec ceux de 1860 :

	QUANTITÉ DE TÊTES	
	en 1860	en 1890
	Millions	Millions
Russie.....	52	48
Grande Bretagne.....	40	31.7
France.....	35	22.0
Allemagne.....	33.2	19.0
Autriche.....	30.5	15
Espagne.....	27	17
Amérique du Nord.....	26	43
Argentine.....	11.8	103
Cap de B. E.....	6.8	13.5
Australie.....	21.6	105

C'est donc l'Australie qui a pris la tête et l'augmentation chez elle

est si rapide qu'au 1er janvier 1893, elle possédait déjà 124½ millions de têtes.

En dehors de ces grandes productions de laines, il existe encore dans le reste du monde d'importants troupeaux de moutons, en Asie, en Afrique, etc., évalués à environ 300 millions de têtes, ce qui donne pour le monde entier, un total de plus de 700 millions.

La production totale de la laine, dans les pays dont nous nous occupons particulièrement, a été en 1891 de :

	Tonnes
Russie	132,200
Grande Bretagne	60,882
France	56,600
Espagne	30,000
Allemagne	24,893
Hongrie	19,567
Italie	9,700
Autriche	5,058
Portugal	4,700
Belgique	2,000
Suède	1,500
Autres pays	4,000
Total pour l'Europe	357,102
Etats-Unis	130,274
Canada	5,442
République Argentine	170,830
Bésil	850
Pérou	3,888
Uruguay	19,048
Australie	240,433
Inde	32,653
Russie d'Asie	30,000
Turquie, Perse, etc.	25,181
Cap et Natal	58,358
Egypte	1,270
Divers	21,770
Total pour le monde entier	1,114,250

En 1892, la situation des grands marchés consommateurs se résumait ainsi :

	Production Consommation	
	Tonnes	Tonnes
Angleterre	60,387	211,700
Europe continentale	204,080	583,718
Etats-Unis	130,916	233,106
Totaux	430,383	1,008,614

Et les principaux fournisseurs de ces marchés étaient :

	Tonnes
L'Australie	202,063
La Plata	166,893
Le Cap	40,000
Autres pays	79,365
Total	578,321

Londres est toujours, jusqu'à présent, le grand marché qui centralise le commerce des laines du monde entier et qui établit les prix de vente ; mais il y a depuis quelques années, en France, en Belgique, en Allemagne et en Australie une tendance à s'affranchir de ce monopole et à s'adresser directement aux centres de production.

En dehors de Londres qui centralise surtout le marché des laines arrivant de l'Australie et des colonies, les principaux ports pour le com-

merce ou le transit des laines sont actuellement : Liverpool, pour les laines de l'Inde, du bassin de la Méditerranée, du Pérou et du Chili ; et Anvers, pour les laines de La Plata. Viennent ensuite Marseille, le Havre, Dunkerque, Brême, Hambourg ; etc. Dunkerque tend à prendre le premier rang, immédiatement après Londres et Liverpool, comme port transitaire pour la grande région manufacturière du nord de la France : Tourcoing, Roubaix, Sedan, etc. Les principaux marchés aux Etats-Unis sont, St. Louis et Boston. En Australie, Melbourne est le port principal d'expédition. Natal expédie ses laines par Port Elizabeth et la colonie du Cap de Bonne Espérance par le port du Cap.

SANDARAQUE.

La résine Sandaraque découle du *Calitris quadrivalvis*, Rich., *Thuya articulata*, Dcnf., petit arbre de la famille des Conifères qui croît dans le nord de l'Afrique.

CARACTÈRES. — Elle découle en larmes arrondies ou allongées de 1 pouce de long sur 2 à 3 lignes d'épaisseur, dures, fragiles et se réduisant en poudre sous la dent, d'un jaune plus ou moins foncé, plus ou moins transparentes et à cassure vitreuse. Son odeur est faible, térébenthinée et sa saveur est légèrement amère.

Elle est soluble dans l'alcool et ne se dissout qu'incomplètement dans l'éther, la benzine et l'essence de térébenthine.

SORTES COMMERCIALES. — Sandaraque choisie. — La Sandaraque choisie est en larmes transparentes, d'un jaune pâle, recouvertes d'une poussière blanchâtre.

SANDARAQUE COMMUNE. — La Sandaraque commune contient des larmes foncées, moins transparentes et des impuretés.

USAGES. — Cette résine est utilisée pour la fabrication des vernis et sa poudre sert pour rendre du corps au papier aminci par le grattoir. Elle est fréquemment employée pour falsifier d'autres résines, notamment le mastic.

La Sandaraque vient du Maroc par Marseille ou par la voie de l'Angleterre.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

LES PRUNEAUX

Les pruneaux sont un article presque exclusivement de production française, quoiqu'il nous en vienne quelques variétés de Smyrne en Turquie d'Asie. La Californie qui produit la prune en grande quantité est une nouvelle venue sur les marchés des Etats-Unis ; mais pour le marché canadien, il ne connaît encore que la prune fraîche de Californie.

Bordeaux est le centre de la fabrication des pruneaux ; mais le fruit frais, la prune d'Ente, ou prune d'Agen, vient surtout des environs d'Agen, quoiqu'elle soit cultivée en grand dans tout le département de Lot et Garonne, dans le Gers, le Tarn et Garonne, le Lot, la Dordogne et la Gironde.

Les derniers recensements accusent pour l'arrondissement de Villeneuve d'Agen, le chiffre de 2,926,758 pruniers ; pour celui de Marmande, un total de 2,003,723 pruniers.

Quand on parcourt la fertile plaine de la Garonne et la riche vallée du Lot, on se rend un compte exact de la progression suivie par cette culture. Tandis que dans les cantons de Port Sainte-Marie, d'Agen, de Laplume, les pruniers sont presque exclusivement plantés dans les vignes, dans le nord du département, au contraire, les cultivateurs les ont plantés partout où ces arbres avaient chance de croître et de fructifier : dans les champs de blé, d'avoine, d'orge, dans les vignes, parfois même dans les prairies artificielles. C'est que nous sommes ici dans le pays classique du prunier et tous les avantages de l'arbre sont appréciés à leur valeur.

Tous les soins que réclame le prunier se résument dans la taille et dans de légères fumures qu'il convient de lui donner, notamment le terrage. Sans doute le pied de l'arbre demande des sarclages, mais la plupart des plantations étant faites dans les vignes ou dans les champs de céréales, les labours ordinaires suffisent à la rigueur. Il est bien entendu que plus une plantation est soignée et plus elle rapporte. Des enquêtes agricoles ont établi qu'un arpent planté de pruniers en plein rapport, à une distance de 25 pieds l'un de l'autre donne en moyenne 850 livres de prunes, qui, se vendant au prix moyen de \$7.00 les 100 livres représentent \$59.50 de l'arpent, en sus de la valeur de la récolte de céréales, vignes, etc., que donne en même temps le champ. La cueillette, la préparation de la prune qui, étendue sur des claies au soleil, est

passée ensuite à l'étuve ou au four, sont des opérations très importantes. Les prunes sont cueillies à la main, pour éviter les chocs qui endommageraient l'épiderme et meurtriraient la chair, elles sont vendues ensuite aux maisons qui font la conserve et le prix varie suivant la grosseur du fruit : L'industrie du séchage emploie à Bordeaux, pendant la saison, un personnel considérable, car l'opération doit être faite sans retard, de peur de laisser pourrir la prune. Après le séchage vient le classement qui se fait aussi d'après la grosseur ou le nombre de prunes qu'il faut pour faire une livre. Pour le marché français, le classement se fait en 10 catégories. Lorsque 40 ou 45 prunes suffisent pour faire une livre ou les classe dans la catégorie dite : *Impériale Fleur* ; ensuite vient l'*Impériale* qui comprend les fruits de 50 à 55 à la livre ; puis le *Surchoix*, 60 à 65 à la livre ; le *1er choix*, 70 à 75 à la livre ; la *Rame supérieure 1ère*, 80 à 85 à la livre ; la *Rame supérieure 2ème*, 90 à 95 à la livre ; la *Belle Rame*, 100 à 105 ; la *Rame ordinaire*, 110 à 115 ; la *Petite Rame*, 120 à 125 ; et le *Frétin*, c'est la dernière catégorie.

Pour l'exportation ces catégories sont plus souvent désignées par des numéros ; le No 1 comprenant les fruits de 90 à 95 à la livre, et ainsi de suite, jusqu'au No 7 qui comprend les fruits de 46 à 48 ; le No 8, 41 à 45 et le No 9, 38 à 40.

Le travail de ces triages est maintenant fait dans la plupart des établissements, au moyen d'appareils en tôle perforée ou en grillage dont les mailles sont calculés d'après le volume des prunes à obtenir.

Un mouvement de va-et-vient suffit pour faire ce triage qui atteint une grande régularité, grâce aux derniers perfectionnements. Cependant, dans les sortes supérieures, à partir des fruits de 60 à 65 à la livre, le triage à la main sur table est indispensable, parceque, à volume égal et suivant que les fruits proviennent des plaines ou des coteaux, ils sont ou plus légers ou plus lourds, en sorte que les tôles perforées ne peuvent arriver à donner un résultat satisfaisant.

LA CONSERVATION DES VINS.

Tout aussi bien pour nos épiciers et nos marchands de vins que pour les industriels entrepreneurs qui font du vin canadien, la découverte d'un produit qui empêche la détérioration du vin est d'un intérêt considérable.

Cette substance a reçu le nom d'*Abrastol* ; elle se présente, dit la *Revue Viticole*, sous la forme d'une poudre blanche. Elle est complètement inoffensive et possède même des propriétés médicinales remarquables.

Voici comment s'emploie l'*Abrastol* ;

La dose nécessaire à la conservation parfaite du vin varie suivant le titrage alcoolique du produit à traiter. Elle est de 2 à 3 grains, suivant le degré par 20 gallons, 3½ grains sont un maximum qu'on n'a jamais besoin de dépasser, même pour les vins très faibles en alcool.

Pour traiter un fût à l'*abrastol*, il suffit de délayer soigneusement la dose convenable dans un demi-verre d'eau. Cette première solution est ensuite mélangée à environ dix fois son volume de vin. On agite fortement, puis on verse immédiatement sur le vin à traiter et l'on fouette vigoureusement pour mélanger intimement le produit à toutes les parties du liquide. Cette méthode est applicable pour des vins terminés, mis en pièces et déjà collés.

Pour les vins nouveaux, il faut une méthode combinée à l'aide de laquelle on opère simultanément la conservation et le collage du vin. Cette méthode combinée constitue le collage tannique normal. Son prix est d'ailleurs très peu élevé et il ne diffère pas très sensiblement du coût de l'opération ordinaire. La légère augmentation qui en résulte est compensée par les avantages obtenus au point de vue de la conservation du vin et aussi par l'économie de temps nécessitée par l'opération. Voici le mode d'emploi de cette méthode combinée :

Délayer la solution tannique normale à raison de une pinte par 400 gallons. Laisser reposer douze heures afin qu'elle prenne bien corps avec le vin.

Mettre la dose convenable d'*Abrastol* par 20 gallons de vin ; soit environ 60 grains pour 400 gallons (de 3 à 3½ grains par 20 gallons, suivant le degré, les vins les plus faibles nécessitent la dose la plus forte). Cette opération s'accomplit comme dans la méthode simple ci-dessus.

Coller ensuite le vin suivant la méthode ordinaire, à l'aide de la colle normale stérilisée, à raison de 60 grains par 400 gallons. (Cette dose de colle aura été préalablement fondue au bain-marie selon la méthode ordinaire dans dix fois son volume d'eau). Laisser reposer quarante-huit heures et soutirer ensuite.

Le déchet est très minime et l'on obtient ainsi une clarification par-

faite et durable du produit. Cette méthode est particulièrement recommandée pour les vins susceptibles de loucher.

Les expériences qui se sont poursuivies depuis trois ans avec un succès ininterrompu permettent d'affirmer l'importance de cette découverte due, d'ailleurs, à un savant de réputation universelle, M. Ivar Bang, dont les recherches sur la purification des alcools d'industrie ont été exposées dans toutes les assemblées scientifiques de l'univers.

Voici d'ailleurs, pour que nos lecteurs se rendent compte de l'effet de l'*Abrastol*, une des expériences auxquelles on l'a soumise.

Deux fûts de petit vin blanc d'Algérie, pesant 11½ degrés d'alcool, ont été débordés le 20 mai et exposés à cette date, sous la toiture d'un magasin dont la température a atteint, sous l'ardoise, jusqu'à 45 degrés centigrades (113 degrés Fahr).

Ces fûts sont restés là jusqu'au 10 septembre, époque à laquelle ils ont été dégustés. Dans le fût No 2, on avait mis 3½ grains d'*Abrastol* pur par 20 gallons de vin ; le fût No 1 n'avait rien reçu et servait de témoin. Le vin du fût No 1 était devenu absolument imbuivable et s'était transformé en vinaigre ; celui du No 2 était demeuré intact, malgré son exposition à l'air et à la chaleur.

Donc il est bien établi que l'*Abrastol* stérilise tous les germes qui sont susceptibles de produire dans le vin une fermentation quelconque après la première fermentation vinique ; il empêche le vin d'aigrir, de moisir etc., et permet de conserver indéfiniment ce précieux liquide qui était, jusqu'ici, sujet à se détériorer sous l'influence d'une foule de maladies.

RÉSINE DE JALAP

La résine de Jalap est extraite des racines de deux plantes volubiles de la famille des Convolvulacées : l'*Ipomœa purga* Hayne, ou *Convolvulus officinalis* G. Pell, et l'*Ipomœa orizabensis* le Dan., ou *Convolvulus orizabensis* G. Pell. Le mot "Jalap" est une corruption du mot "Xalapa," ville du Mexique, d'où cette racine était primitivement exportée.

Les cellules résinifères sont disposées dans la racine, en cercles concentriques de couleur noire. La résine est obtenue en traitant les racines, d'abord par l'eau bouillante pour enlever la matière colorante extractive ; puis, par l'alcool, dans lequel la résine est soluble et en

précipitant, enfin, cette dernière par l'eau. Souvent, on termine l'opération en l'étirant en cylindres qu'on enroule autour de baguettes, ce qui explique la forme sous laquelle on la rencontre dans le commerce.

COMPOSITION.—La résine de l'*Ipomœa purga* est formée de deux principes résineux : la "convolvuline," insoluble dans l'éther, et la "jalapine" soluble dans ce réactif. Celle de l'*Ipomœa orizabensis* est uniquement composée de jalapine.

SORTES COMMERCIALES.—On distingue donc deux sortes commerciales de résines de Jalap : la résine de Jalap tubéreux ou "officinal," extraite des racines tubéreuses de l'*Ipomœa purga*, et la résine de Jalap fusiforme "jalap mâle," ou "jalap léger" du commerce, retirée des racines fusiformes de l'*Ipomœa orizabensis*. Elles sont ordinairement l'une et l'autre en cylindres tordus ; mais la première est de couleur brune, a une odeur très faible et est incomplètement soluble dans l'éther ; tandis que la seconde est d'un rouge foncé, répand une odeur qui rappelle celle des fruits cuits et est entièrement soluble dans l'éther.

FALSIFICATIONS.—La résine de Jalap du commerce est si souvent frelatée que le pharmacien doit la préparer lui-même. On y a trouvé :

De la colophane, soluble dans l'essence de térébenthine, tandis que le jalap ne l'est pas ;

De la résine de gaiac, qui communique au mélange la propriété de donner, avec l'acide sulfurique, une coloration rouge vineuse, devenant verdâtre par addition d'eau distillée ;

De la résine d'agaric qui est, comme la résine de gaiac, entièrement soluble dans l'éther, tandis que la résine de jalap officinal laisse un résidu insoluble de convolvuline, et qui donne avec l'eau bouillante un liquide visqueux coagulable par l'eau froide.

USAGES.—La résine de jalap tubéreux est employée comme purgatif, à la dose de $\frac{1}{2}$ à $\frac{1}{4}$ de grain, soit en pilules, soit en émulsion dans du jaune d'œuf. Elle est seule officinale.

La racine d'une autre convolvulacée, l'*Ipomœa turpethum* Bronn, *Convolvulus turpethum* L. qui croît dans l'Inde, à Ceylan, à Java, etc., donne la résine de Turbith. Celle-ci est jaune rougeâtre et possède une odeur spéciale, forte et désagréable. Elle constitue également un purgatif énergique, mais elle est peu employée aujourd'hui.

PAS DE FONDS

M. Robb, trésorier de la cité de Montréal est indigné ; de mauvaises langues vont répétant qu'il n'y a "pas de fonds" dans le trésor dont il a la garde. Et il l'explique, dans la *Gazette* que, au contraire, le trésor civique regorge de fonds :

"Après avoir pris de côté, dit-il, \$600,000 pour l'intérêt semi-annuel de la dette et l'amortissement, il reste en caisse \$800,000. Seulement, ces \$800,000 proviennent de l'emprunt pour les améliorations du Havre et ils ne sont pas disponibles pour de nouveaux travaux."

Donc, d'après M. Robb lui-même les fonds en caisse sont tous affectés à des services spéciaux, de sorte que, pour les affaires ordinaires de la cité, il n'y a réellement "pas de fonds."

Et cependant la cité vient d'acquiescer trois propriétés, dont le besoin n'était pas absolument immédiat : la propriété des commissaires des écoles protestantes, sur le parc Logan ; la propriété de l'Association St-Jean-Baptiste sur la rue Craig et la propriété du gouvernement provincial, rue Notre-Dame. Le coût de ces divers achats dépasse \$300,000. Avec quoi va-t-on le payer, puisqu'il n'y a pas de fonds disponibles ?

Il est vrai que M. Robb a la ressource de faire un virement de fonds, et d'affecter à ces paiements une partie de la somme empruntée pour les améliorations du Havre. Lorsque l'on est habitué à puiser dans la caisse de la ville pour aider à la construction d'églises protestantes, comme il le faisait autrefois de complicité avec M. Black, une irrégularité de ce genre ne coûte guère, d'autant plus qu'elle serait probablement couverte par la responsabilité du conseil de ville, qui s'est déjà montré si indulgent pour la petite indécence que nous venons de rappeler.

Oh ! qu'il est donc temps de mettre des hommes intègres, sérieux et désintéressés à la tête de notre administration municipale !

LA

BOUTEILLE DES CHARTREUX.

Saviez-vous que les Révérends Pères Chartreux, qui font, dans leurs montagnes des Alpes, de la si bonne chartreuse, offrent une prime considérable à l'inventeur de génie qui arriverait à fabriquer une bouteille que personne ne pourrait plus remplir une fois qu'elle serait vidée ?

Non, je le vois, vous l'ignorez : eh bien, à ce propos, je dois vous dire que les bouteilles de chartreuse vides, surtout lorsque la fameuse étiquette est intacte, se vendent fort cher à une quantité de négociants (oh ! les affaires !) qui se bornent à les remplir de chartreuse d'occasion. On les rebouche soigneusement et ensuite on les vend au bon public, qui n'y voit que du feu, bien entendu, au prix de la bouteille authentique, puisque la bouteille l'est elle-même.

C'est un *bedit commerce* que les vertueux allemands de Hambourg pratiquent sur une grande échelle et qui rapporte de doux dividendes estimés à 80 0/0. Mais tout a une fin. Il paraît qu'elle est trouvée la fameuse bouteille et l'inventeur est un Américain.

La bouteille inventée par M. Moore, de Nord-Wilbraham (Massachusetts), une fois vidée, ne peut plus se remplir. Le moyen ? le voici. Lemilieu du goulot est arrondi en une sphéroïde où joue une petite bille, qui, par son propre poids, quand la bouteille est debout, en bouche exactement l'orifice.

Quand vous inclinez la bouteille pour vous verser un verre du précieux nectar, la bille sort de son trou, débouche l'orifice et la liqueur s'écoule.

Si, au contraire, la bouteille étant vidée, vous voulez la remplir, tout aussitôt, sous la poussée du liquide extérieur, la bille, têtue comme une Bretonne, retourne dans son trou et empêche l'introduction d'une seule goutte de liqueur.

STATISTIQUE.

Les compagnies de chemin de fer, en France, emploient 25,000 femmes.

La consommation de la bière en Europe a été, l'année dernière, de pas moins de 3,000,000,000 de gallons.

Dans l'Etat de Pennsylvanie, il y a 25,000 enfants au-dessous de l'âge de 12 ans employés dans les mines de charbons.

D'après la statistique, le Grand Tronc a transporté, en septembre, 74,000 passagers à l'exposition universelle ; durant les trois premières semaines d'octobre, le même chemin de fer en a transporté 60,000 ; c'est le chiffre le plus élevé atteint par une compagnie de chemin de fer.

D'après le Dr Andrew McFarlane, le nombre des aliénés aux Etats-Unis égale 3 par 1000 de la population. Il y a actuellement 32 asiles publics ou privés pour les aliénés à New York et 17,814 pensionnaires de ces établissements où l'entretien et le traitement coûtent \$3,500,000 par année. La construction et l'aménagement de ces asiles ont coûté \$17,500,000.

MODES ET NOUVEAUTÉS.

Nouveauté pour les musiciens : Les élèves n'auront plus à porter de gros cahiers chez leur professeur. Le mouchoir remplace les méthodes imprimées sur papier lourd et épais. Sur des mouchoirs très fins, la musique est imprimée et instructions données, pour l'exécution de pas moins de 23 exercices avec dessins des poses, de la tenue des bras et des mains. L'impression est excellente et les notes se détachent claires et lisibles. Adieu les mouchoirs qui jusqu'ici ont amusé l'enfance ! Le siècle est à la musique, et en cas de rhume, le nouveau mouchoir pourra doublement servir ! C'est à l'Allemagne qu'est due cette invention.

La manufacture de lainages de MM. Paton, à Sherbrooke, a repris son travail.

Les manufacturiers ont établi une hausse de 5 à 10 p. c. sur les valveteens ; mais cette hausse n'affectera pas le prix actuel de cet article parce que toutes les maisons de gros, ou à peu près, s'étaient fait un stock suffisant pour la saison.

Un de nos échanges dit du marché des soieries à Lyon : " Un tout autre vent souffle aujourd'hui et de tous côtés on sent que la confiance commence à renaître. Les vendeurs à découvert, loin de continuer leurs opérations, cherchent à se couvrir de leurs mieux ; les commissions d'étoffes se donnent déjà avec plus d'ampleur, les acheteurs de soies montrent plus d'empressement à pourvoir à leurs besoins et, de leur côté, les producteurs reprennent courage et défendent mieux leurs intérêts."

On a vendu cette semaine au Havre, dit le *Monde Economique* du 28 octobre, un bloc de laines de Buenos-Ayres en filières disponibles pour le peigné indigène et allemand.

Les ventes publiques ont recommencé en Australie. Les prix, tant à Sydney qu'à Melbourne, restent fermes à la parité de ceux du début.

A Buenos-Ayres, la tonte commence à peine ; les prix sont exactement ceux de l'année dernière.

De quand date le corset ? De la plus haute antiquité. Et de tout temps les hygiénistes se sont élevés contre l'usage de cet étai inhumain. Voici ce qu'il était au 16em siècle :

" Les femmes de ce temps (Henri III) se servaient, pour se serrer le buste et se rendre la taille fine et dégagée, d'éclisses ou petits morceaux de bois qu'on appelait coches. Elles étaient pressées de telle sorte dans ces éclisses, et cela dès leur enfance, que la chair de leur poitrine devenait aussi dure et aussi insensible que la corne ou le cal qui se forme aux mains des ouvriers. Elles ne s'accoutumaient à ce vêtement de torture qu'aux prix de longues souffrances !..... mais la mode le voulait ainsi...." etc.

On parle beaucoup, dit une chronique parisienne, de robes drapées et nous croyons qu'elles vont être en grande faveur. Certaines robes, par exemple, sont montées sur un fond de jupe de soie, recouvert dans le bas d'une large bande d'étoffe pareille à la robe. La jupe de dessus est légèrement relevée par deux plis de chaque côté qui laissent apercevoir le bas du fond de jupe.

Comme on le voit, c'est un acheminement vers le genre Louis XV, que les couturiers préconisent et autour duquel on a tourné tout l'éché sans oser franchement l'aborder.

On s'attend à une grande activité dans les gants en laine, dès que les froids commenceront à se faire sentir. On a récemment beaucoup amélioré la fabrication du gant de cachemire qui est maintenant bien mieux fini et aussi plus durable.

LE SOUFRE

De 1886 à 1890 le soufre de Sicile a subi une baisse considérable ; en 1891 ses cours remontent pour retomber ensuite en 1892 et la baisse continue à se faire sentir de plus en plus ; les propriétaires de mines qui avaient escompté la hausse qui s'est produite entre-temps en 1891 et avaient amélioré, augmenté et même transformé leur matériel, ne sont pas sans inquiétude pour l'avenir de leurs exploitations. D'autre part, les ouvriers dont les salaires ont été augmentés ne songent pas du tout à faire des concessions aux patrons. Il faut ajouter à cela que plus la mine devient vieille plus elle devient profonde et, par conséquent, plus l'extraction devient chère.

L'année 1891 a vu le cours de \$2.40 les 221 lbs ; en 1893 ils sont tombés à \$1.12½.

On doit attribuer cette baisse à la surproduction, à la spéculation, à

l'emploi des pyrites et à la régénération du soufre. Mais la principale cause de cette réelle dégringolade est la méfiance que les propriétaires ont les uns vis-à-vis des autres et leur manque d'entente.

Il y a eu, entre un certain nombre, plusieurs réunions qui n'ont pas abouti à grand chose, si ce n'est qu'ils ont formulé leurs opinions sur ces baisses périodiques qu'ils attribuent aux causes citées plus haut, mais ils nient que l'emploi des pyrites et la régénération du soufre puissent leur causer un préjudice sérieux.

Comme remèdes ils proposent la formation d'un syndicat, d'une banque des mines et l'établissement de magasins généraux et, chose plus difficile à obtenir, une détaxe sur les droits perçus par le gouvernement.

LA TAXE SUR LES MUTATIONS D'IMMEUBLES.

D'après la loi, lorsque le prix de vente n'est pas énoncé dans l'acte, la partie qui le fait enregistrer est tenu de le déclarer par une déclaration solennelle équivalant à un serment, suivant une formule spéciale mentionnée au statut. Le gouvernement provincial vient de porter à l'attention des registrateurs cette disposition de la loi et publie de nouveau la formule dans la *Gazette Officielle* de samedi dernier :

DECLARATIONS SOLENNELLES.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE

24 octobre 1893.

Le soussigné a l'honneur d'attirer l'attention des intéressés sur le fait que les déclarations solennelles doivent maintenant être faites conformément au statut du Canada 56 Vict., chap. 31, suivant formule contenue dans l'annexe A de cet acte, et reproduite plus bas. Le chapitre 141 des statuts révisés du Canada est abrogé.

LOUIS P. PELLETIER,
Secrétaire de la province.

ANNEXE "A".

Je, A. B., déclare solennellement que (exposez le fait ou les faits déclarés), et je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de l'Acte de la preuve en Canada, 1893.

Déclaré devant moi, à
ce jour de 18

4241

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

PETITES NOTES.

Trois vases évalués à \$1,500 ont été volés dans la galerie des arts à l'exposition de Chicago, jeudi dernier.

—La dette nationale de la Grande-Bretagne s'élève à \$3,403,407,905 : celle des Etats-Unis est de \$377,777,804.

Il est constaté que la Mer Morte perd chaque jour plusieurs millions de tonnes d'eau par l'évaporation.

La première émission de papier monnaie d'état a été faite par le fameux John Law en France. Cette émission était de £120,000,000.

Le Pacifique Canadien se propose de pousser l'embranchement de Vaudreuil à Ottawa pour en faire la ligne régulière d'Ottawa à Montréal.

Il vient de se former dans le comté d'Arthabaska une nouvelle paroisse sous le vocable de Notre-Dame du Rosaire.

Dans son rapport annuel, une banque de New-York accuse un surplus de \$50,000,000. Que de misères à côté de tout cet or !

Les caisses d'épargne des bureaux de poste en Angleterre ont actuellement en caisse £22,845,081 appartenant à 16,000,000 de déposants.

Les dépôts aux caisses d'épargne des bureaux de poste, au Canada, en septembre 1893 ont été de \$617,488 et les retraits de \$606,405.

Le conseil municipal de Compton vient d'autoriser le maire à acheter un terrain pour la location d'une ferme modèle. MM. Bliss et Smith ont été nommés administrateurs de cette ferme modèle pour un an.

Pendant la seconde semaine de septembre, il a fait si mauvais temps en Pennsylvanie (Etats-Unis) que les tanneurs de la ville de Dubois ont jugé à propos de suspendre le travail, en attendant le retour de conditions atmosphériques moins défavorables.

Une commande de douze cent mille pièces de soie rouge, longues chacune de 40 pieds, et large, de 3 pieds, a été donnée aux fabriques de soie en Chine. C'est en honneur du soixante neuvième anniversaire de naissance de l'Impératrice Régente.

Le premier monnayage qu'on peut appeler strictement américain, a été ordonné par la première compagnie de la Virginie en 1612, cinq ans seulement après la fondation de Jamestown. Cette monnaie a été frappée aux îles Somers, aujourd'hui les Bermudes.

On est à poser une ligne de téléphone entre Londres et Glasgow, en passant par Nottingham, Sheffield et Leeds. Comme il y a déjà une ligne entre Glasgow et Belfast et entre Belfast et Dublin, on pourra, lorsque la nouvelle ligne sera terminée, communiquer par téléphone entre Londres et Dublin.

Les directeurs de l'Exposition de Chicago ont reçu du gouvernement 3,858,240 pièces de 50c. frappées exprès pour l'exposition ; ils ont essayé de les vendre \$1. la pièce mais ils n'ont pu en placer ainsi que 1,022,445 ; le reste devra être écoulé à sa valeur intrinsèque. Le nombre était trop grand pour qu'on put leur conserver leur valeur de sentiment comme souvenir.

La mode d'avoir des tailleurs pour femmes n'est pas nouvelle. Un chercheur, en fouillant dans de vieux parchemins, a trouvé sur un acte notarié de 1771 la mention suivante : "Hilarion Mages, maître tailleur d'habits pour femmes à Saint Girons !" Il n'y a décidément rien de nouveau sous le soleil.

Le "record" dans la traversée de l'Atlantique vient d'être encore une fois "battu." Le *Lucania* avait fait la traversée de l'Ouest à l'Est en 5 jours 13 heures et 30 minutes. Le *Campania*, de la ligne Cunard, vient de faire la même traversée en 5 jours, 9 heures et 30 minutes ; soit quatre heures de moins que le "*Lucania*."

Un chemin de fer qui refuse de transporter des spiritueux est un nouveauté. Le chemin de fer Grand Island, à San Jose, Kansas, a refusé d'accepter un baril de vin qui lui était passé par l'Union Pacific, parce que la loi de Kansas fait un délit du transport par un voiturier de liqueurs vendues en violation de la loi de prohibition. Le vin a été renvoyé à Kansas City.

Les guerres que les Etats-Unis ont eu à soutenir sont celles-ci : Avec les sauvages du Nord, 1790-1795 ; avec la France, 1798-1800 ; avec Tripoli, 1801-1805 ; avec les sauvages Creek, 1813-1814 ; avec l'Angleterre, 1812-1815 ; avec les sauvages Séminoles, 1817-1818 ; avec les sauvages Blackhawk, 1831-1832 ; avec les sauvages Cherokee, 1836-1837 ; avec les sauvages Creek 1836-1837 ; avec les sauvages de la Floride (les forces navales engagées), 1835-1843 ; les troubles Aroostock, 1838-1839 ; avec le Mexique, 1846-1848 ; avec les sauvages Apaches, Navajos et Utah, 1843-1855 ; avec les sauvages Séminoles, 1856-1858 ; guerre civile, 1861-1865.

L'habitant des cavernes, depuis si longtemps disparu de l'Europe, existe encore, paraît-il, au Mexique, où le naturaliste suédois, le Dr Carl Humholz, a constaté sa présence au nord du pays. Ce débris des âges primitifs est une tribu d'Indiens, petits de taille, très actifs, mais extrêmement timides. Ils vivent dans la partie Chihuahua de la Sierra Madre, dans des *barrancas* qui sont de gigantesques fentes de 3,400 à 4,500 pieds de profondeur, et dont l'orientation est de l'Est à l'Ouest. Ils semblent n'avoir nullement subi l'influence espagnole, et paraissent avoir conservé leurs habitudes et leurs usages anciens.

Le percement de l'isthme de Corinthe, commencé 18 avril 1882, a été tout récemment achevé. Le 6 août dernier a été inauguré le nouveau canal, long de près de 4 milles, qui permet aux navires de se rendre de la mer Ionienne dans l'Archipel sans doubler le Péloponèse. Grâce à ce travail se trouve réalisée une économie de 212 milles sur la distance qui sépare les ports de la mer Adriatique

de ceux de la mer Egée et de la mer Noire, une économie de 110 milles pour ceux qui se transportent des ports de la Méditerranée occidentale (Marseille, Gènes, Naples) dans les mêmes parages. Ainsi est enfin exécuté, à la fin du XIXe siècle, un travail dont l'antiquité avait déjà conçu l'idée.

La destruction pour la Banque d'Angleterre de ses vieux billets se fait une fois par semaine, vers sept heures du soir. Elle avait lieu, autrefois, dans la journée, mais il en résultait une telle odeur que les agents de change et courtiers du voisinage demandèrent aux gouverneurs de la banque de brûler leurs vieux billets le soir. Avant de les mettre au feu, on annule les billets en faisant un trou, à l'emporte pièce, dans la partie où le montant est imprimé en chiffres et en détruisant la signature du caissier. On les brûle dans un four clos, avec des ripes et du bois. Aucun billet de la banque d'Angleterre qui rentre pour être racheté, n'est mis de nouveau en circulation, on les garde cinq ans, pour le cas où, il y aurait lieu à consulter les numéros, puis au bout de cetemps ou les brûle.

Un concours de bouchers vient d'avoir lieu aux Etats-Unis :

La palme devait être décernée à qui tuerait, écorcherait et parerait un bœuf avec le plus de rapidité.

Deux concurrents restèrent finalement en présence : John Weber, de Milwaukee, et Michael Mullins, le roi des abattoirs de Chicago.

Sur une estrade dressée *ad hoc*, on leur amena deux jeunes taureaux.

Le premier, Mullins, rouge de sang, fit signe qu'il avait terminé. Son taureau avait été assommé, pendu par les pattes, écorché, dépêché, le tout en sept minutes seize secondes ! Le juge lui décerna le prix, qui atteignait la respectable somme de 500 dollars.

Quant à Weber, il est à jamais déshonoré : le malheureux a mis à accomplir sa besogne dix minutes vingt-huit secondes.

Un placement qui mérite d'être connu.

Remboursement de toutes les Primes payées, avec Intérêt.

{ WHITEHALL, N.Y.,
13 avril 1893.

CHER MONSIEUR. — Vous êtes le bienvenu en me faisant connaître les résultats de mes "vingt versements" sur la police de Tontine d'Assurance sur la vie (No. 80 700) qui expire le 5 mai 1893.

En retour du montant que j'ai payé en primes à votre compagnie (\$2095.80) vous m'avez donné \$3,000 d'assurance sur la vie pendant vingt ans et, en outre, vous m'offrez maintenant de me payer \$3,010.83. Ce n'est pas une somme qui sera due à ma femme dans l'avenir, après ma mort, mais payable comptant (pendant que je suis encore vivant) MOI-MÊME. Je calcule que c'est le remboursement de toutes les primes que j'ai payées avec un intérêt au taux de 4.1-7 pour cent.

Votre dévoué,

MARTIN SAWYER.

W. H. S. Whitcomb, agent-général de la Société d'Assurance sur la Vie L'EQUITABLE ; à Burlington, Vt.

LA BIÈRE

La bière est la boisson fermentée qui remplace le vin presque partout où la culture de la vigne n'existe pas. Elle vient après le vin pour le centre et le midi de la France, bien avant lui dans le nord et presque sur le même pied dans l'Est et à Paris.

Des boissons qui entrent dans l'alimentation quotidienne, elle est une des plus importantes. Aussi, comme nous l'avons promis, c'est par elle que nous inaugurons la série de nos entretiens familiers sur l'hygiène des aliments et des boissons.

Pour obtenir de la bonne bière, le talent (la science, pouvons-nous dire) de l'opérateur sont des points essentiels, sans lesquels, avec les meilleures matières premières, on n'arriverait à avoir qu'un produit très inférieur.

Aussi la préparation de cette boisson hygiénique au premier chef, quand elle est bien faite, demande-t-elle de grands soins, de minutieuses précautions, en même temps qu'un choix judicieux de l'orge et du houblon destinés à sa fabrication.

Sans vouloir décrire par le menu la fabrication de la bière, nous dirons sommairement en quoi elle consiste.

Pour avoir une bière de bonne qualité, il faut de l'orge dont les grains soient bien pleins et de la même année, sans cela le maltage ne s'effectuerait pas régulièrement. (Le maltage est l'opération qui consiste à faire germer l'orge). Le froment, le seigle, l'avoine et tous les fruits amylicés peuvent également servir à fabriquer des bières, puisque tous, grâce à leur amidon, ils peuvent former du sucre en présence de la diastase. C'est à l'avoine que certaines bières, comme celle de Louvain, doivent un arôme particulier, et cet arôme variera bien entendu avec chaque substance spéciale qu'on y incorporera.

Le choix du houblon n'a pas une moindre influence sur la qualité de la bière. Le houblon employé ne doit pas être trop vieux, car l'huile essentielle qui se trouve dans cette matière jaune résineuse, qui est à la base des cônes de houblon et leur donne leur odeur spéciale, s'évapore rapidement. Or, c'est cette huile essentielle qui donne à la bière la plus grande partie de son bouquet. La substance amère qui accompagne cette huile s'altère aussi assez vite et ne peut non plus, sans inconvénient, être remplacée par d'autres principes amers.

Enfin, l'eau est un élément non

moins important dans la fabrication de la bière.

Après avoir énuméré, sans nous y arrêter, les différentes opérations qui constituent le maltage, l'empâtage, le houblonnage, la fermentation, nous dirons un mot des diverses variétés de bière, pour en venir rapidement aux propriétés hygiéniques et alimentaires de ce liquide.

En modifiant les différentes phases de la fabrication de la bière, comme aussi en variant les quantités des substances qui entrent dans sa préparation, on obtient autant de bières de qualités spéciales.

C'est ainsi que l'on peut à volonté obtenir une bière pâle ou brune, faible ou forte, mousseuse et tranquille, dextrinée, sucrée ou acide.

Il n'est pas possible, à moins d'écrire un volume d'indiquer, même sommairement, les principales variétés de bières qui existent, les quantités de chaque substance employée pour la fabrication de chacune d'elle, leur composition, etc. Il suffira aux lecteurs de savoir que pour une même quantité de bière (60 hectolitres), certaines qualités exigent jusqu'à 2,200 kil. de malt et 60 kil. de houblon, tandis que d'autres se contentent de 1,100 kil. de malt et de 26 kil. de houblon.

Leur degré d'alcool n'est pas moins variable. De 7° dans le Ale de Londres, de 5½ dans le Ale de Hambourg de 3° dans la bière ordinaire de Bavière, de 2° ½ dans le Faro de Bruxelles, de 2° ¼ dans la bière blanche de Louvain, de 4° dans la bière forte de Lille, de 3° ½ dans la bière blanche de Paris, il est de 5° ½ dans la bière blonde et de 6° ½ dans la bière brune de la *Croix de Lorraine*.

Les quantités d'extrait sont aussi variables que le degré alcoolique. Le Ale de Londres et de Hambourg en contiennent 6 p. c.; le Porter, 7 p. c.; le Salvator, jusqu'à 12 p. c.; la bière de Bavière, 6½ p. c.; le Faro, 5 p. c.; la bière de Louvain, 5 p. c.; la bière de Strasbourg et de Lille, 4 p. c.; la bière blanche de Paris, 6 p. c.; la bière blonde de la Croix de Lorraine, 7½ p. c.; et la brune 7½ p. c. Le houblon est ce qu'il y a de coûteux dans la bière.

La bière, comme le vin, peut aigrir, filer, moisir. Quand elle a subi une de ces altérations, elle doit être absolument rejetée de la consommation.

(à suivre.)

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

REVUE COMMERCIALE

ET FINANCIÈRE

MONTRÉAL, 9 novembre 1893.

FINANCES.

Un événement politique vient de donner une autre tournure au marché financier des Etats-Unis. Les élections qui ont eu lieu le 6 courant dans la plupart des Etats de l'Ouest et dans quelques-uns de ceux de l'Est ont donné la victoire aux républicains. Le résultat intrinsèque de ces élections ne change rien à la position actuelle des partis, mais il indique—ou du moins on l'interprète comme indiquant une menace contre l'administration démocrate, si elle voulait modifier le tarif dans le sens du libre échange.

Se basant sur l'impression que ces élections ont dû créer sur l'esprit des chefs du parti démocrate à partir du président, M. Cleveland, les financiers ont tiré la conclusion qu'il ne serait pas apporté, pour le moment, de changement radical à la politique protectionniste et ils y voient une meilleure perspective pour l'industrie américaine. La crise industrielle due en grande partie à la crise financière, avait aussi son facteur propre : la crainte d'une révision du tarif. Si les industriels reprennent confiance, avec le marché monétaire rétabli, les affaires pourront reprendre et revenir graduellement vers la prospérité.

Londres paraît de cet avis, car il achète des valeurs américaines. Les bourses de New-York, de Boston, de Philadelphie, se sont aussi mises à monter, et le mouvement ascensionnel des cours paraît avoir une force considérable.

Les fonds à New-York sont maintenant facilement accessibles; les prêts à demande sont à 1½ p. c.

A Londres, les capitaux hors banque sont encore chers, mais un peu meilleur marché que la semaine dernière. On les cote à 2½ p. c. pour les avances à terme de 1 à 4 mois. Le taux de la banque est toujours 3 p. c.

A Montréal les capitalistes et les institutions de crédit font des avances sur garantie de titres à 6 p. c. A Toronto, le taux est de 7 p. c. L'escompte commercial reste au taux régulier de 7 p. c.

D'après le rapport de la *Clearing House*, le mouvement des fonds à Montréal pendant la semaine dernière a été inférieur de \$300,000 à celui de 1892, de \$350,000 à celui de 1890 et supérieur de \$300,000 à celui de 1891.

Le change sur Londres s'est raffermi un peu.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 8½ à 8½ et leurs traites à demande de 9 3/16 à 9½. La prime sur les transferts par le câble est de 9½. Les traites à vue sur New-York se vendent de ¼ à ¼ de prime. Les francs valaient hier à New-York 5.23½ pour papier long et 5.20 pour papier court.

La bourse a été plus ferme hier et aujourd'hui, en sympathie avec les bourses étrangères et les cours de la plupart des valeurs sont en hausse. La banque de Montréal a fait 222; la banque des Marchands 155; la banque Molson 153, et la banque du Commerce 139.

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vend.	Ach.
Banque du Peuple, ex-d.....	117½	115
“ Jacques-Cartier	125	120
“ Hochelaga.....	132½	126
“ Nationale.....	100
“ Ville-Marie.....	90

Le Richelieu est actif et en hausse ; on dit que certains capitalistes désirent en obtenir le contrôle, croyant que, avec une bonne administration, on peut lui faire produire un dividende. Quoiqu'il en soit, les actions du Richelieu se vendent maintenant jusqu'à 64½.

Les Chars Urbains ont eu une assemblée générale d'actionnaires hier ; quoique l'on y ait critiqué la méthode de faire exécuter les travaux sans soumission, l'assemblée a été satisfaite du rapport des directeurs qui ont été réélus. La position de la compagnie paraît bonne.

Les cours ont remonté en conséquence de 1 p. c. au cours de 173, après avoir fait la veille 172.

Le Câble est à 136½ ; le Gaz fait 181 et le Pacifique 72.

La Canadian Colored Cotton Mills a été vendue à 75.

COMMERCE

La semaine qui vient de s'écouler n'a eu rien de remarquable dans le monde du commerce, sauf dans celui de l'épicerie en gros où il y a beaucoup d'excitation, comme nous l'expliquerons plus loin. La température reste exceptionnellement douce pour la saison et favorable aux travaux préparatoires pour les semences du printemps. La douceur de la température a, d'un autre côté, l'effet de retarder la vente aux consommateurs des marchandises d'hiver ; et de diminuer d'autant l'écoulement des stocks des marchands de gros.

Les marchands de la campagne font, en général, des remises régulières, leurs clients ayant pu réaliser sur le foin les produits laitiers et les produits de la basse cour. Le mouvement des grains est encore très restreint.

Le commerce d'exportation va bientôt retomber dans sa léthargie habituelle de l'hiver ; les derniers navires des lignes régulières qui fréquentent notre port auraient parfois de la difficulté à compléter leurs chargements s'ils ne trouvaient du foin en abondance pour les ports anglais et allemands. L'Olbia, qui charge de nouveau pour le Havre, prendra aussi un fort chargement de foin, quoique, à ce qu'on prétend, la qualité du foin qu'elle a chargé à son premier voyage, ait été trouvée inférieure par les acheteurs français.

Les faillites sont peu nombreuses.

Alcalis.—Le mouvement des potasses à Montréal depuis le 1er janvier a été comme suit :

	Potasses	Perlasses
En stock, 1er janvier 1893....	95	52
“ “ “ 1892.....	121	19

Arrivages.

	Potasses	Perlasses
Du 1er Janv. au 1er Nov. 1893	1310	94
“ “ au “ 1892	1565	292

Livraisons.

	Potasses	Perlasses
Du 1er Janv. au 1er Nov. 1893	1357	134
“ “ au “ 1892	1633	261

En stock, 1er Nov. 1893....	47	12
“ “ “ 1892....	53	50

Le marché anglais est très ferme, Liverpool cotant 26s. Ici, les prix sont plus élevés ; les potasses premières valent de \$1.75 à \$1.80, les secondes \$1.10 les perlasses sont nominales à \$6.50.

Bois de construction.—Les clos de la ville rapportent, en général, un bon courant d'affaires pour la saison, mais ils attribuent ce fait à la disparition de plusieurs maisons qui, autrefois, leur faisaient concurrence, et dont la clientèle est venue augmenter celle qu'ils avaient auparavant. Car on admet partout que, dans son ensemble, le volume des affaires reste au-dessous de celui de l'année dernière.

Les prix paraissent établis pour l'hiver et ne changeront que lors des achats du printemps.

Charbons.—Le marché du charbon dur reste actif et ferme, sans approvisionnements d'avance. Le charbon mou de la Nouvelle Ecosse est en grande demande, vu la rareté des charbons anglais ; mais il se vend toujours aux prix antérieurs.

Cuir et peaux.—Les cuirs sont tranquilles pour les lignes régulières qui se vendent aux prix courants, il n'y a d'activité que dans les lots offerts au rabais, qui commencent à s'épuiser. Québec continue à exporter considérablement et Montréal fait aussi quelques exportations. Pas de changement notable dans les prix pour cette semaine.

Les peaux vertes sont sans changement notable. Les agneaux se vendent de 65 à 70c les veaux 7c la livre et les bœufs 4c, 3c et 2c suivant qualité.

Draps et nouveautés.—La température a été tout à fait contraire à la vente des marchandises de la saison et l'activité qui arrive d'ordinaire à l'entrée de l'hiver brille par son absence. A la campagne, les marchands reçoivent assez d'argent pour faire des remises assez régulières.

Epicerie.—La guerre est déclarée, dans l'épicerie en gros. Et cette guerre, ruineuse comme toutes les guerres connues, consiste à couper les prix des concurrents dans un certain nombre de lignes de vente courante : les sucres et les raisins secs surtout. Le marché du sucre raffiné est faible à New-York et nos raffineurs, pour ne pas se voir déborder, ont baissé leurs prix sur le granulé de ½c. Mais les épiciers en gros ont fait mieux ; ils ont baissé leurs prix de ¾c quelques uns, même, de ½c. On vend couramment de 1 à 5 quarts de sucre granulé à 4½c. Nous avons vu des factures à 4½c. Le sucre jaune est tombé à 3½c pour la dernière qualité. Les détailliers qui seraient en position de le faire, pourraient s'approvisionner pour quelque temps à bon marché.

On offre, dans une de nos principales maisons, des raisins de Valence, marque Argumbau off stalk à 3½c à livrer la semaine prochaine ; et des Juan de Llano, fine off stalk, à 4c aussi à livrer. Les disponibles se vendent au prix régulier.

Les raisins de Malaga arrivés par l'Escalona sont maintenant cotés aux prix que l'on trouvera dans nos prix courants.

La cannelle pure est en hausse de 3c par livre.

Un cablegramme d'une maison d'Europe dit que les Currants sont en hausse et donne ordre aux agents de ne pas vendre aux prix actuels. Elle cote au point d'expédition une hausse de 6d.

Il y a sur le marché une marque de homard en conserve, le Percé Rock, qui se vend \$6 50 la caisse.

Il y a de la hausse sur les bougies de Belmont, sur le marché anglais.

Les macaroni et vermicel canadiens ont été baissés de ½c par livre.

Ferronneries.—Les fontes sont sans changement appréciable. On note seulement que les fontes canadiennes de la Nouvelle Ecosse ont une demande plus considérable qu'autrefois, à des prix qui se rapprochent davantage de l'article écossais.

Les ferronneries et la quincaillerie sont calmes. Nous notons une baisse de 5c sur la tôle noire en boîtes (Canada Plate).

Huiles, peintures et vernis. Rien à noter dans ces lignes qu'une demande assez bonne dans l'huile de pétrole et un mouvement modéré dans les huiles à peintures. L'essence de térébenthine est revenue au prix de 48 à 50c le gallon, suivant quantité.

Poisson.—La guerre des épiciers s'étend au poisson. On cote aujourd'hui le hareng French Shore de \$3 50 à \$4.00 ; le hareng Labrador à \$4.90 et le Cap Breton à \$5.00. La morue sèche est offerte à \$5.25 ; la morue verte No. 1 petite à 2½c et la morue No. 1 grosse, à 2½c. Le saumon reste stationnaire.

Salaisons.—Une baisse considérable a eu lieu dans les lards salés, que l'on coté maintenant de \$21 à \$22 le quart. Le saindoux est coté par les fabricants à \$1.75 leseau. Mais les épiciers le vendent \$1.65 et \$1.70. Les jambons sont en baisse aussi de 1c la livre.

MARCHE DE CHICAGO.

	SEMAINE.		Clôture.	Clôture précédente.
	Plus haut.	Plus bas.		
BLÉ—				
Comptant.				
Novembre.....		59½	61½	62½
Décembre.....	61½	61½	61½	63½
Mai.....	71½	68½	69½	70½
MAIS—				
Comptant.				
Novembre.....	38½	38	38	38½
Décembre.....	38½	38	38	38½
Mai.....	43	42½	42½	42½
AVOINE—				
Comptant.				
Novembre.....	28½	28½	28½	28½
Décembre.....	29	28½	28½	28½
Mai.....	32½	31½	31½	31½
LARD—				
Comptant.				
Novembre.....	15 60	15 50	15 50	16 40
Décembre.....				
Janvier.....	14 65	14 32	14 45	14 35
SAINDOUX—				
Comptant.				10 25
Novembre.....	9 25	9 20	9 25	9 25
Décembre.....				
Janvier.....	8 57	8 37	8 50	8 42
FLANCS—				
Comptant.				8 80
Novembre.....	8 25	8 25	8 25	8 90
Décembre.....				
Janvier.....	7 60	7 35	7 45	7 42

Un M. Crevel, de Paris vient de prendre brevet pour une invention d'un genre inattendu. C'est une voiture dont le moteur est un cheval, mais dont le cheval, pouvoir-moteur, est lui-même placé dans la voiture. Le mouvement est produit par un manège comme nos lecteurs en voient souvent (*horse power*) que fait fonctionner le cheval, placé dans une boîte à l'arrière de la voiture. Les avantages de cette voiture sont que, d'abord, le cheval étant enfermé dans une boîte closé, ne pourra s'emballer ni prendre peur et ensuite qu'on peut arrêter la voiture plus vite, au moyen d'un frein et de l'arrêt du tablier mouvant du manège. La force motrice donnée par le manège éprouve, naturellement, de la perte dans la transmission aux roues, mais il faut calculer que le poids du cheval aussi bien que son effort musculaire sont utilisés.

Revue des Marchés

Montréal, 9 Novembre 1893.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS DE GROS

“ Les blés anglais, dit *Mark Lane Express* du 6 novembre, sont soutenus; les blés étrangers sont un peu plus fermes. La Californie est coté 28s 6d et le Manitoba dur 27s 3d par quarter (8 minots). Le maïs est en demande et les cours ont haussé de 3d. L'orge est généralement faible et a perdu 3d. Les belles sortes pour malter, cependant, sont soutenues. Les avoines, haricots et pois sont tranquilles. Aujourd'hui, les marchés ont été lourds. Quelques blés étrangers ont baissé de 6d. L'orge à moulée a baissé de 3d. Les haricots ont baissé de 3 à 6d. Les pois ont été soutenus. Le maïs était rare et a haussé de 6d.”

La dernière dépêche de Beerbohm, (8 novembre) dit: “Chargements à la cote, blé, très peu de demande, mais manque. Chargements en route et à expédier, blé inactif, mais tranquille, sur *Mark Lane*, blé anglais d'étranger, très lent. Blé d'Australie, à la cote, 27s 6d, présent mois et prochain, 28s 3d. Chill, 26s..... Marchés français de province, tranquilles. Liverpool, sur place, blé bien tenu; maïs en bonne demande. Maïs mélangé, 4s 3d. Pois canadiens, 5s 3d.”

La lettre de L. Norman & Cie, datée de Londres le 23 octobre, contient les renseignements suivants:

“Avec la continuation de forts approvisionnements et des avis en baisse d'Amérique, les affaires ont été très restreintes depuis notre dernier rapport. Les existences de blé et de farines actuellement dans les ports du Royaume-Uni dépassent 4,000,000 de quarters (32,000,00 de minots) tandis que, si les expéditions de l'étranger ont quelque peu diminué, la quantité en route pour le Royaume-Uni et en stock se monte à 48,000,000 de minots, contre 45,200,000 minots, la semaine correspondante de 1892. Ayant ces énormes stocks à écouler, les acheteurs, naturellement, se tiennent sur la réserve et les achats en spéculation sont suspendus, ce qui augmente encore la stagnation du marché.....

“On offre en abondance des blés de Russie, ce qui influence nos marchés locaux, où il y a eu une baisse de 1s. sur le cours le plus élevé.”

“Les blés de l'Inde arrivent en plus forte quantité et sont l'objet de quelque recherche; mais les blés d'Amérique restent comparativement chers et il se fait peu de transactions.”

“Les expéditeurs de grains canadiens continuent à se tenir sur la réserve et il y peu de ces grains en offre.”

“Les blés durs de Manitoba sont restés très tranquilles pendant la semaine. Un lot de 8,000 minots de No 1, expédition en novembre, s'est vendu 26s 9d, c. i. et f. Aujourd'hui, ils clôturent un peu plus fermes et on a payé 27s, pour \$6,000 minots qui viennent d'être expédiés.”

“Orge.—La bonne orge anglaise à malter reste ferme; mais les existences de sortes ordinaires et inférieures surpassent la demande et les prix sont plus faibles. L'orge à moulée est ferme et se vend aux prix des vendeurs.”

“Pois.—Marché ferme, mais pas de demande. Pour Londres, les vendeurs

demandent 25s 2d c. i. et f., mais on a accepté 25s.

“Avoine soutenue. Américaine mélangée cotée à 16s c. i. et f., mais sans tenter les acheteurs.”

“Foin soutenu avec peu d'offres. Pour expédition de novembre à mars les vendeurs demandent £5.5s—prix qui a été payé dans quelques cas. Les acheteurs généralement ne consentent pas à payer plus de £5.2½s. avec £5. 3s. 9d. comme limite extrême.”

Du *Marché Français* du 21 octobre: “Le beau temps continue de favoriser à Paris les fêtes franco-russes; dans les départements, on paraît aussi satisfait de la cessation de la pluie et du retour d'une température plus sèche, car on en profite pour activer les travaux des champs de la saison automnale, les terres se trouvent bien préparées. Quant aux affaires en grains, c'est le calme qui domine partout et les cours restent à peu près les mêmes pour les blés, comme pour les autres céréales.”

Dornbusch dit que, si le blé n'était pas à si bas prix, il y aurait une augmentation considérable dans la superficie ensemencée dans le Royaume-Uni, car la température a été très favorable aux semailles.

La quantité de blé en vue, sur le continent américain, et à flot pour l'Europe, au 4 novembre, était:

Stocks visibles aux E. U. et au Canada.....	91.025.000
Stocks visibles en Europe et à flot pour l'Europe.....	82.200.000
Stocks visibles en Australie (entrepôts).....	2.500.000
Total.....	175.725.000

Ce qui est une augmentation de 2.802.000 minots sur la semaine précédente.

Les expéditions de blé de l'Inde anglaise pendant la semaine dernière ont été de 52.500 quarters, contre 17.500 quarters la semaine précédente.

Aux Etats-Unis la température si douce dont nous jouissons cet automne a favorisé d'une manière exceptionnelle les semailles de blé d'hiver et la perspective de la prochaine récolte en est d'autant meilleure. Les marchés

du blé, n'ayant de support nulle part, ont baissé partout et pour toutes les livraisons. On s'attend à voir le blé sur décembre à 60c à Chicago avant la fin de la semaine. Les dernières cotes d'hier (8 novembre) étaient à Chicago: sur novembre 61½c; sur décembre, 61½c, sur Mai 69c. A New-York, sur novembre 66½c, sur décembre, 68c, sur mai, 74½c. A Duluth, sur novembre, 59½c, sur décembre, 59½c, sur mai, 65½c.

Au Manitoba, la situation est décrite par le *Commercial* comme suit: “Tandis qu'il se fait fort peu d'affaires en grains grossiers, il y a eu un mouvement sans précédent dans le blé. On n'avait jamais vu les cultivateurs si pressés de mettre leur blé sur le marché. Dans quelques localités, les éleveurs sont pleins et l'on a de la peine à se procurer des chars pour diminuer l'encombrement. La demande de chars est active de partout. Dans la gare du Pacifique, à Winnipeg, il y a encombrement de chars de blé. On explique ce mouvement inusité par la longue période de temps sec et beau pour le battage qui a permis aux cultivateurs de terminer promptement cette opéra-

tion. Les expéditeurs se hâtent de faire circuler le blé pour profiter des derniers jours de la navigation, mais le manque de voitures les retarde beaucoup..... La masse de la récolte donne toujours au classement le No 1 et le reste est presque tout du No 2. Les prix payés aux cultivateurs varient de 44 à 47c pour le No 1 dur, suivant la position. Aux moulins de Winnipeg on paie 49c. On a vendu du No 1 à flot à Fort William à 61½c et du No 2 à 61c.

Une dépêche subséquente annonce une baisse dans les prix payés aux cultivateurs: La dépêche cote le No 1 dur à 41c à Brandon.

A Toronto on cote: blé blanc 57 à 00c; blé du printemps, 57 à 00c; blé roux 56 à 00; pois No 2, 51 à 00c; orge No 2, 34 à 35c; avoine No 2, 28½ à 29½c.

A Montréal, le marché aux grains est dans une tranquillité à peu près absolue, pour ce qui concerne le commerce d'exportation.

La demande de la consommation locale est la seule qui donne quelque mouvement aux stocks.

L'avoine, pourtant, maintient ses prix, vu qu'il n'en arrive que de petites quantités. Les stocks en élévateurs le 4 novembre dernier, étaient de 146,144 minots, contre 421,359 minots à la date correspondante de 1892. Le prix de l'avoine de la province, c'est-à-dire du No. 3, est de 35c par 34 lbs. L'avoine No. 2 peut-être cotée de 36½ à 37c en entrepôt.

Les pois restent à bas prix, ce qui permet d'en expédier quelques petits lots. On a payé, nous dit-on, ces jours-ci, 68½c en entrepôt pour des pois No. 2. Le stock en entrepôt au 4 novembre était de 222,583 minots contre 278,600 minots à la date correspondante de 1892

L'orge à moulée est assez rare sur le marché et éprouve quelque demande aux prix de 43 à 44c par 48 lbs.

Le sarrasin trouverait acheteurs à 1c la livre. Il y en a en entrepôt 41,209 minots, dont la plus grande partie va être expédiée cette semaine. La navigation close, la demande pour ce grain diminuera considérablement.

Les farines n'ont encore qu'une demande très fractionnée et, en face de la baisse du blé, les prix en sont rien moins que fermes.

On nous informe que le lot de 10 chars de forte de Manitoba offert la semaine dernière à \$3.45 a été offert cette semaine à \$3.40 sans trouver acheteur.

Les farines d'avoine sont stationnaires.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Can. No 2.....	00 à 0 00
Blé blanc d'hiver “ No 2.....	00 à 0 00
Blé du printemps “ No 2.....	59 à 0 60
Blé du Manitoba, No 1 dur.....	00 à 0 00
“ No 2 dur.....	0 72 à 0 73
“ No 3 dur.....	0 70 à 0 71
Blé du Nord No 2.....	0 00 à 0 00
Avoine.....	0 35 à 0 36½
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 62 à 0 64
Pois, No 1.....	0 82 à 0 83
Pois, No 2 (ordinaire).....	0 68 à 0 69
Orge, par minot.....	0 43 à 0 44
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 48 à 0 50
Seigle, par 56 lbs.....	0 56 à 0 57

FARINES

Patente d'hiver.....	\$3 70 à 3 90
Patente du printemps.....	3 75 à 3 90
Patente Américaine.....	5 20 à 5 50
Straight roller.....	3 10 à 3 35
Extra.....	2 75 à 2 85

BOURSE DE MONTREAL.

Cotes de MM. L. J. FORGET & CIE, Courtiers, 1715, rue Notre-Dame, à Montréal.

VALEURS. ACTIONS.	CAPITAL.				SEMAINE. DU 3 AU 10 NOV.		CLOTURE DU 9 NOV. 1893.		CLOTURE PRÉCÉDENTE.	
	Capital versé.	Réserve.	Pair des Va- leurs.	Dernier divid.	Plus haut.	Plus bas.	Vendeurs.	Acheteurs.	Vendeurs.	Acheteurs.
BANQUES.										
Bank of Montreal	12,000,000	6,000,000	\$200	10	222	221	225	215	225	220
Ontario Bank	1,500,000	345,000	100	7			113		113	110
Bank of British N. America	4,866,666	1,338,333	248	7½						
Banque du Peuple	1,200,000	550,000	50	6			120	113½	117½	112
Molson's Bank	2,000,000	1,150,000	50	8	153½		155	153	155	150½
Bank of Toronto	2,000,000	1,800,000	100	10				236		235
Banque Jacques-Cartier	500,000	215,000	25	7			125	120	125	120
Merchant's Bank	6,000,000	2,900,000	100	7	155	151	157½	152	155	153
Merchant's Bank of Halifax	1,100,000	510,000	100	6			140	130		
Eastern Township Bank	1,499,905	650,000	50	7						
Quebec Bank	2,500,000	550,000	100	7					130	124
Banque Nationale	1,200,000	30,000	30	6						
Union Bank	1,200,000	250,000	60	6						
Canadian Bank of Commerce	6,000,000	1,100,000	50	7	139	138½	140	138	138	137
Banque Ville-Marie	479,500		100	6			90		90	
Banque d'Hochelega	710,100	250,000	100	7			130		136	132½
CHEMINS DE FER.										
Canadian Pacific	65,000,000		100		74	72	72	70	73	72½
Duluth SS. & Atlantic	12,000,000		100				8	5	8	6
do do Pref.	10,000,000		100		17½	17½	18	15	15	15
Montreal Street Railway	2,000,000		50	8	174½	172	173	172½		
TELEGRAPHES, Etc.										
Commercial Cable	10,000,000		100	7	138	135½	137	136	137	137
Montreal Telegraph	2,000,000		40	8	141½	140½	144	140	141	140½
Bell Telephone Co.	2,500,000		100	8					150	137½
DIVERS.										
Montreal Gas Co.	2,500,000		40	12	181	180	179½	179	181	180½
Royal Electric	1,000,000		100	8						
Intercolonial Coal Co.	500,000		100				50		50	
do do pref.	219,700		100				80			
North West Land Co.	7,000,000		25							
Canada Shipping Co.	1,400,000		100							
Canada Paper Co.	500,000		100	6						
Montreal Loan & Mortgage Co.	500,000		25	7						
Guarantee Company of N. A.	304,600		50	6						
Diamond Glass Co.	500,000		100	10						
Richelleu & Ontario Nav. Co.	1,350,000		100						62	61½
CIES DE COTON.										
Montreal Cotton Co.	1,000,000		100	8					135	123
Canadian Col. Cotton Mills	3,000,000		100	6	75		78		83	76
Merchant's Manfg Co.	1,000,000		100	8					135	
Dominion Cotton Mills	3,000,000		100	8			119		118	112½
OBLIGATIONS.										
Bell Telephone Co. Bonds				6						
Canada Central Bonds				5						
Champlain & St. Lawrence Bonds				5						
Pacific Land Grant Bonds				5						
Colored Cotton Mills Bonds	2,000,000			6			100		100	98
Dominion Cotton Mills Bonds	1,500,000			6					101	

J. L. DUHAMEL,

Marchand-Tailleur,

1680, rue Ste-Catherine,

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet de

Tweeds Français, Anglais, Ecossois, etc., etc.,

A très bas prix.

W. & F. P. CURRIE & CIE

No. 100 Rue des Sœurs Grises

MONTREAL

Importateurs de

Tuyaux d'Égouts Ecossois, Ciment de Portland

Têtes de cheminées,
Tuyaux pour ventilateurs,
Couvercles de conduits,
Ciment Romain

Ciment Canadien,
Chaux Hydrauliques, Briques à feu,
Terre à feu, Borax, Plâtre de Paris,
Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine,
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofas,
Fauteuils, Lits, Etc.

PEINTURES PRÉPARÉES

Marque de "ISLAND CITY" Commerce

Les peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

Peinture à Plancher "ISLAND CITY" sèche

en 12 hrs. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. DODS & CIE,

180 Rue McGill.

Superfine 2 50 à 2 60
 Forte de boulanger (cité)..... 3 70 à 3 80
 Forte du Manitoba 3 50 à 3 70

EN SACS D'ONTARIO

Medium \$1 60 à 1 70
 Superfine 1 20 à 1 31
 Farine d'avoine standard,
 en barils..... 4 15 à 0 00
 Farine d'avoine granulée,
 en barils 4 25 à 0 00
 Avoine roulée en barils..... 4 25 à 0 00

Les marchands qui auraient besoin de son et de gru devraient s'adresser à MM. E. Durocher & Cie, agents de moulins à farine, No 97 rue des Commissaires, qui peuvent disposer d'une quantité considérable de ces produits ainsi que de toutes sortes de farines. Ils peuvent consigner, soit au char soit en moindre quantité, à toutes les stations.

MARCHÉ DE DÉTAIL

L'avoine était abondante, mardi, sur la place Jacques-Cartier : on la vendait de 70 à 80c. la poche ; le sarrasin s'est vendu 90c la poche.

En magasin, les commerçants vendent l'avoine de 85c à 95c par 80 lbs.

L'orge No. 1 d'Ontario vaut \$1.10 les 96 lbs.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis 70c par minot, et le blanc 72½c.

Les pois No. 2 valent 70 à 72½c et les pois cuisants de 78 à 80c par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 61 lbs vaut \$1 à \$1.10.

L'orge No. 2 de la province vaut de 90 à \$1.00 par 96 lbs.

Le blé pour les animaux vaut de \$1 à \$1.10 par 100 lbs.

La farine de seigle va t \$2 par 100 lbs.

La farine d'avoine vaut \$2.20 à \$2.25 par 100 lbs.

La farine de sarrasin vaut \$2.2 à \$2.30 par 100 lbs.

BEURRE

MARCHÉ DE LIVERPOOL

On écrit de Liverpool à la date du 28 octobre :

"Le beurre n'a pas subi de changement notable ; il n'y a que peu de stock de crémeries américaines et canadiennes de choix, que l'on vend aux prix de 113 à 118s ; les qualités secondaires valent de 80 à 95s. Le beurre d'Irlande est coté de 85 à 105s. par quintal."

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché pour les beurrieres est dans la même situation que la semaine dernière, mais moins ferme, les commerçants, qui sont les seuls acheteurs, en l'absence des exportateurs qui s'absentent, ne veulent plus payer 23c. Une maison anglaise qui avait acheté une beurrierie d'en bas à 23c y a trouvé assez de défauts dans le beurre pour déduire 1c par livre. Les ventes fermes, sur place, ne rapportent aujourd'hui, comme prix extrême, que 22½c pour ce qu'il y a de plus choisi, et beaucoup de lots sont considérés ne valoir que 22c. Il se fait quelques ventes à ces prix, quoique certains beurriers s'obstinent encore à demander des prix impossibles. Ceux-là vont garder leur beurre longtemps, s'ils attendent qu'on leur paie 24c la livre.

Au détail, les épiciers paient les beurrieres de 23 à 24c la livre.

Il y a plus de stock de township sur le marché et on paie ce beurre de 19 à 20c aux producteurs. Les épiciers le paient ici de 20 à 21c.

Le beurre de l'ouest est également plus abondant et moins cher. Il s'en est vendu en gros à 18½c. En petits lots, on peut le coter de 19 à 20c.

FROMAGE.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

On écrit de Liverpool à la date du 28 octobre :

Il n'y a pas de changement important à rapporter cette semaine. Les détenteurs tiennent fermes leurs prix pour les fromages d'automne de choix qui sont en bonne demande pour la consommation. Le marché clôture ferme à nos prix extrêmes pour cette classe. Nous cotons : fromage frais de choix, blanc ou coloré, 54 à 55s 6d.; fromage d'été de choix 47 à 50s.

MARCHÉ DE NEW-YORK

Canton, 4 novembre — Quatre cents fromages ont été vendus à 11½c et 500 tinettes de beurre de 26 à 26½c

Utica, 6 novembre — Marché calme. Les ventes ont été : 460 fromages à 10½c; 75 à 10½c; 186 à 10½c; 248 à 10½c; 150 à 10½c; 196 à 10½c; 313 à 11c; 100 à 11½c; 85 à 11½c; 414 à 11½c; 265 à 11½c 494 à commission ; 65 tinettes de beurre de crémeries de 25½ à 25½c.

Little Falls, 6 novembre — Fromage tranquille, prix faciles. Les ventes ont été : 160 meules à 10c ; 230 à 10½c ; 1730 à 10½c; 1125 à 11c. 66 tinettes de beurre de crémeries à 26c. 57 de ferme entre 24 et 26c.

MARCHÉS D'ONTARIO

London, Ont., 4 novembre. — Vingt-deux fromageries ont mis en vente 7,515 meules. Pas de ventes. Il a été offert de 10½ à 11½c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le marché cette semaine a été lourd ; les prix ont encore baissé. Au qual, lundi, il n'y avait qu'environ 700 meules de fromage de la région d'Yamaska, Richelieu et Berthier, les ventes ont été faites à des prix secrets, mais on calcule que le plus haut n'a pas dépassé 10½c. Mardi encore, on pouvait vendre 10½c pour un fromage de choix ; mais hier, il était impossible de dépasser 1½c. Et les acheteurs étaient très regardants, faisant des réductions de ¼ à ½c pour la moindre défectuosité.

Ce sont des fromages d'octobre, naturellement, qui se vendent à ces prix, la dernière quinzaine, et pour plusieurs fromageries, les derniers fromages de la saison. Les fromagers, somme toute, doivent se tenir pour très satisfaits du résultat de la saison qui s'achève. Ils ont eu de très bons prix ; ils ont remporté de brillants succès à Chicago ; les patrons vont être enchantés et vont probablement mettre plus de vaches, la saison prochaine, pour la fromagerie, et les acheteurs anglais, édifiés sur la valeur de notre fromage, le paieront un prix plus équitable l'année prochaine.

ŒUFS.

Les œufs se maintiennent fermes, mais sans nouvelle hausse, à cause de la température. Les œufs d'automne, mirés, se détaillent à la boîte à 17c, on peut les acheter à 16c. en gros, non mirés. Les œufs strictement frais valent à partir de 25c. Les œufs chaumés sont encore peu actifs ; on les cote de 14½ à 15½c la doz.

POMMES DE TERRE.

Les pommes de terre sont plus fermes. On a payé cette semaine 55c la poche de

90 lbs, au char, en gare de Montréal. Les commerçants vendent en petits lots depuis 60 jusqu'à 65c.

FRUITS

Le marché aux fruits est toujours actif ; les raisins se raffermissent et deviennent rares ; les oranges et les citrons de l'Escalona ont fait un peu baisser le marché. Les fruits de Californie sont toujours recherchés.

Une circulaire de Liverpool en date du 28 octobre, dit à propos des pommes :

Canadiennes—Pour les quelques barils déjà arrivés, nous avons le plaisir de signaler une très forte demande avec des ventes aux prix satisfaisants qui suivent : Kings (jusqu'ici les plus recherchées) 25 à 33s. Baldwins, 20 à 23s 6d. Greenings, 15 à 21s. Blenheim et Ribston Pippins, 15s 6d à 28s 6d. 20 onces, 25s à 31s 6d le baril. Le stock de pommes anglaises sont maintenant beaucoup réduits, la plus grande partie de ce qui reste consiste en pommes vertes. La demande est pour des fruits de bonne qualité et couleur, et, pourvu que la quantité ne soit pas excessive, nous croyons que l'on peut compter sur de bons prix jusque vers le milieu de décembre."

Une circulaire de Londres, du 28 octobre, dit que la récolte en Angleterre, en Belgique et en Hollande a été très considérable mais que les fruits ne se conservent pas. Aussi tout ce qui est de bonne qualité se vend un haut prix. Il n'était pas encore arrivé de consignation directe du Canada à Londres, mais des lots achetés à un prix élevé à Liverpool avaient été revendus à Londres avec bénéfice.

HARICOTS.

L'offre est plus considérable et les prix baissent. On a pu acheter les *peabans* à \$1.20 cette semaine, au char. Les prix du détail varient, pour les haricots blancs, de \$1.25 à \$1.50 ; pour les jaunes, de \$1.00 à \$1.20.

PORCS ABATTUS.

Les arrivages sont encore modérés mais la demande est tranquille et les prix stationnaires. On cote de \$7.50 à \$7.75 les 100 livres.

VOLAILLES ET GIBIER.

Les quelques boîtes de volaille morte mis sur le marché se sont vendues aux prix suivants : poulets, de 5 à 8c la livre ; dindes, de 8 à 9c la livre, suivant qualité. Les perdrix valent 50c la paire, les Nos. 1, et les autres de 30 à 35c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES.

A Boston on cote :
 Choix à fancy en grosses balles..... \$16 50 à \$17 00
 Choix à fancy en petites balles..... 15 00 à 16 00
 Beau à bon..... 14 00 à 15 00
 Panyre à ordinaire..... 10 00 à 14 00
 Mélé..... 10 00 à 13 00
 Paille de seigle..... 13 00 à 14 00
 " d'avoine 7 00 à 8 00

Arrivages de la semaine 698 chars de foin et 41 chars de paille ; semaine précédente, 697 chars de foin et 41 chars de paille.

La position statistique du marché est au désavantage des consignataires, les stocks en gare sont énormes, ce qui donne un grand avantage aux acheteurs. En octobre, les arrivages ont été

de 3,183 chars, y compris 868 pour l'exportation. Sur ceux de la semaine dernière, 304 chars étaient pour l'exportation. Les acheteurs se réservent et n'achètent qu'à leur prix. Quelques chars fancy font un peu plus de \$17.00, mais ce prix est la cote extrême. Les basses qualités surtout sont faibles.

Exportation. — Les navires qui ont quitté notre port la semaine dernière ont presque tous pris du foin — un, entr'autres, en a pris un chargement complet. Le marché anglais est encore un peu plus ferme, Londres étant coté aux alentours de £5.5s et Liverpool £5.2½d.

Le marché français continue ferme; nos échanges du 21 octobre cotent à Paris 14 f. 75 les 100 kilos pour le foin canadien No 1, ce qui équivaut à \$28.25 la tonne.

Marché local. — Le foin en bottes abonde et la demande pour le foin pressé est peu active; les prix sont à peu près stationnaires. Les moulées, grue, son, etc., sont fermes.

Nous cotons en détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 00 à 12 00
do do No 2 do	10 50 à 11 00
do do No 3, do	0 00 à 00 00
Paille vieille do	5 00 à 6 00
Moulée extra la tonne.....	21 00 à 23 00
do No 1 do	20 00 à 21 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
Gru blanc do	20 00 à 60 00
do No 2, do	00 00 à 19 00
do No 3, do	00 00 à 18 00
Son (Manitoba) do	00 00 à 00 00
do (Ontario) do	18 00 à 16 50
do au char	14 50 à 15 50
Blé d'inde jaune m. au.	00 00 à 23 00
Farine de blé d'inde, 100 lbs	1 75 à 00 00
Blé d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 24 00

MARCHÉ AUX ANIMAUX

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est: Bêtes à cornes 800
Moutons et agneaux 700
Veaux 100
On peut donner les prix suivants comme moyenne:

Bêtes à cornes, 1er qual.	4½ à 4¾c.
“ 2e “	2 à 3¾c.
Moutons, la livre.....	2 à 3c.
Agneaux “	3 à 4 c.
Veaux par tête	3.00 à 12.00
Porcs sur pied p. 100 lbs. à 6.00 à 6.50	

Les exportations de la semaine ont été de 1531 têtes de bêtes à cornes, et de 349 moutons.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue ST-JACQUES.

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003.

NAP. MATTE,

Comptable, Auditeur et Liquidateur.

BUREAU:

Bâtisse de la Banque Nationale,

75 RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

Téléphone Bell

Téléphone Bell

Bureau, 731

Résidence, 872.

SPECIALITÉ: -Règlement de Faillites.

F. VALENTINE

COMPTABLE ET LIQUIDATEUR DE FAILLITES

TROIS-RIVIERES.

Renseignements commerciaux donnés confidentiellement aux abonnés.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Geo. Wells & Cie, machinistes, Montréal.
N. F. et V. Guertin, imprimeurs, Montréal.
Hood, Mann & Co., vaisselle, etc. en gros, Montréal.
Burnett & Co, agents de change, Montréal.
Lunan & Sheppard, épiciers, Montréal.
Lyons et Ford, buvette, Montréal.
Masson et Desmarais, imprimeurs, Montréal.
J. A. Letourneau et frère, grains, foins etc., Montréal.
Gagnier et frère, peintres, Montréal.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

Montréal — Rodolphe Brunet & Cie, banquiers. Marie A. C. Lafleur, épouse de Rodolphe Brunet, seule.
Canada Printing Co., imprimeurs. Alfred Earle, Allen Pope et Peter Lightbody.
W. F. Fee & Co., meubles; Julie Chisholm, épouse de Wm R. Fee, seule.
Sabourin Frères, épicerie, etc. Israël Sabourin, gérant et Moïse Sabourin, commanditaire pour \$500.
Beaudry et Frère, manufacturiers, Denbar Beaudry et Joseph Beaudry.
C. & G. Shoe Sundries Co., fournitures de cordonnerie. Pierre Alexandre Boivin, seul.
McFarlane & Co., bouchers. Jos. A. Brière, James O'Gormon, Geo. James et Donald McFarlane.
Pellerin et Dufresne, fabricants de chaussures. Marie V. Dusseault, épouse de Thomas Dufresne, seule.
N. F. & V. Guertin, imprimeurs; Victor Guertin et Henri Guertin.
Burnett & Co., agents de change; J. Burnett et Geo. H. Smithers.
City Fertilizer Co., vidanges; Orille L. Hénault, seul.
R. Ford & Co., grains, foins, provisions, etc.; Robert Ford et John A. Ford.
Alph. Lacasse, plombier; Mme Alphonsine Taillefer, seule.
Henri Marchand & Cie., poisson, etc.; Marie A. H. Vézina, épouse de Louis Henri Marchand, seule.

Langlois & Lalonde, plombiers; Mendoza Langlois et Jean B. Lalonde.

Montreal Ice Co., glace, etc.; Joseph A. Christin, seul.

G. Rochon & Cie., épiciers; Georgina Rochon, seule.

Ruby & Jacob, manufacture de casquettes; Julius Ruby et M. Isaac Jacob.
J. Murray & Cie., fruits; Alex. Murray, seul.

L. N. Riendeau & Fils; Louis N. Riendeau, père, et Louis N. Riendeau, fils.

Côte St-Louis — Gagner & Deroche, bouchers; Joseph Gagner et Joseph Deroche.

Longueuil — E. David & frère, bouchers; Ernest David et Anguste David.

Magog — Chamberlin & Whitney, bouchers; Edwin H. Chamberlin et Giles Léonard.

St-Louis du Mile-End — La Compagnie Canadienne d'Approvisionnement, foins, grain, charbon etc. Raymond Auzias Turenne et Louis de Gaspé Beaubien.

Québec — Coleman & Hastie, restaurant; Lebaron Coleman et Wm. G. Hastie.

DEMANDES DE SÉPARATION DE BIENS.

Madame Albina Parent, épouse de M. Samuel Cousineau, cultivateur de Sainte Philomène.

DIVIDENDES DE FAILLITES.

Dans l'affaire de Magoon & Gray, premier et dernier dividende payable à partir du 22 novembre. W. Alex. Caldwell, curateur.

Dans l'affaire de Em. Lecavallier, de St-Laurent; premier et dernier dividende payable à partir du 25 novembre, Chas. Desmarteau curateur.

Dans l'affaire de Mackay frères, de Papineauville; premier et dernier dividende payable à partir du 24 novembre, Chas. Desmarteau, curateur.

Dans l'affaire de Jos. Fortin, de Louiseville; premier et dernier dividende payable à partir du 20 novembre, F. Valentine, curateur.

Dans l'affaire de Charles Dubé, de Montréal; premier et dernier dividende sur vente d'immeubles, payable à partir du 22 novembre, au bureau du Shérif de Montréal.

CURATEURS

M. Amédée Lamarche a été nommé curateur à la faillite de M. Geo. Bréard, de Longueuil.

M. H. A. Bédard, a été nommé curateur à la faillite de la succession Jos. Michaud, de St. Alexandre de Kamouraska.

MM. Kent & Turcotte ont été nommés curateurs à la faillite de "Brunelle et Mirault," de Montréal.

M. Chas. Desmarteau a été nommé curateur à la faillite de M. Napoléon Taillefer, de St. Henri.

M. B. M. O. Turgeon, a été nommé curateur à la faillite de M. F. X. Beaucage, de Montréal.

M. W. Alex. Caldwell, a été nommé curateur à la faillite de MM. D. Fortin, et E. Bourgoin et de M. B. Beaupré (The Smardon Soap Co.), de Montréal.

FAILLITES.

Montréal — Bradstreet D. Johnson, chaussures, a fait cession de ses biens. Alexander Yaphe, commerçant (colporteur), a reçu une demande de cession.

M. J. J. Auclair, épiciers, a fait cession de ses biens. Passif environ \$4,700.

M. Moïse Dorais (T. H. Dorais et Cie), marchand-tailleur, a fait cession de ses biens. Passif environ \$2,200. Assemblée des créanciers le 13 novembre.

M. Philéas Héту, plombier, a fait cession de ses biens. Passif environ \$1,000. Assemblée des créanciers le 15 novembre.

MM. Rochon et Frère, menuisiers, (Osias Rochon et Adolphe Rochon) déjà notés, ont fait cession.

Passif environ \$18,000. Assemblée des créanciers le 11 novembre.

Pendant l'année 1892, neuf cent soixante et dix-huit fermes ont été abandonnées par leurs propriétaires dans l'Etat du Massachusetts, plus de trois cents dans l'état de New-Hampshire, et autant dans le Vermont et dans le Connecticut. On explique cette émigration en grand, en disant que toutes ces gens préfèrent les villes à la vie tranquille des champs.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

PRIX COURANTS.—MONTREAL 9 NOVEMBRE 1893.

Allumettes.	
Allumettes.	Prix en gros
Télégraphe, la caisse.	\$3 70
Tiger	3 40
Telephone	3 50
Star No. 2	2 50
Carnaval	2 80
Parlor	1 75
Louiseville	\$2 50 à 2 65

Articles divers.	
Briques à couteaux, doz.	\$0 37 1/2 0 00
Bouchons communs gr.	0 20 0 30
Bleu Parisien	0 11 0 13
Brûleurs pour lampes	
No 1, doz.	0 90 1 03
No 2	0 00 0 80
No 3	0 00 0 70
Bougie Paraffine, lb.	0 12 0 13
London Sperm.	0 00 0 11 1/2
Fournier.	0 16 0 19
trouées	0 00 0 21
couleur.	0 00 0 23
Chandelles, lb.	0 12 0 16
Cartes à jouer, doz.	0 40 2 50
Camomille, lb.	0 25 0 35
Epingles à linge, bt. 5 gr	0 60 0 09
Lassis concentré, com.	0 35 0 40
pur.	0 00 0 70
Mine Royal Dome g.	1 70 0 00
James g.	2 40 0 00
Rising Sun large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 40 0 00
Sumbeam large doz.	0 70 0 00
small doz.	0 00 0 35
Silverine grande, doz.	0 75 0 00
Mèches à lampe No. 1.	0 18 0 22
No. 2.	0 00 0 15
No. 3.	0 12 0 13
Savons, boîte.	1 00 3 45
Savon de Marseille [Castille] lb.	0 08 0 10
Cable coton 1/2 pce., lb.	0 18 0 22
Manilla, lb.	0 13 0 14
Sisal, lb.	0 10 0 10 1/2
Jute, lb.	0 08 1/2 0 09
Ficelles 3 fils, 30 pieds.	0 45
40	0 60
48	0 70
60	0 85
72	1 00
100	1 25

Prix en gros	
Ficelles 6 fils, 30	0 75
40	1 03
48	1 20
60	1 40
72	1 60
100	2 10
Vernis à harnais, gal.	0 00 1 80
doz.	1 10 1 20
à tuyaux, gal.	0 00 0 90
Parisien, doz.	0 70 0 75
Royal polish, doz.	0 00 1 25
Seaux, 2 cercles, doz.	1 60 1 70
3	1 80 1 90
Pipes, en boîtes.	0 60 0 90
Laveuse Nelson favorite	1 20 0 00
Planet, doz.	1 60 1 80
Grain de lin, lb.	0 00 0 03 1/2
moulue, lb.	0 00 0 04
canari, lb.	0 05 0 05 1/2
chanvre, lb.	0 00 0 05
Rapé, lb.	0 00 0 07
canari paq., lb.	0 00 0 07

Balais.	
Balais A à 4 cordes, (esc. 10 p.c.)	\$3.45
B à 3	2.90
M à 4	2.50
X à 3	2.30
C à 2	2.15
O à 3	1.90
P à 2	1.60
No 5	1.35
Petits balais, dust.	2.00
Balais "Nelson."	
Ex Carpet, 4 cordes, manche fantaisie.	4.45
Manches en bois dur.	
Ex Carpet, 4 cordes	3.45
No X Parlor, 3 cordes	3.20
Louise, 3 cordes	3.20
Extra Daisy, 3 cordes	3.00
No. 0 Hurl, 4 cordes	2.90
No. 1 " 3	2.40
No. 2 " 2 cordes	2.10
No. 3 " 2 cordes	1.80
OK, 2 cordes	1.45

Cafés.	
Cafés verts.	
Mocha	0 23 à 0 26
Java	0 22 0 25
Ceylan Plant	0 22 0 25

Prix en gros	
Rio	0 15 0 20
Maracaibo	0 20 0 22
Jamaïque	0 19 0 23
Chicorée	0 10 0 12

Cafés rôtis.	
Standard Java	36c
Old Gov.	31 1/2c
Imperial	31 1/2c
Arabian Mocha	36c
Pure	33c
Standard Java et Mocha	37c
Old Gov. Java et Mocha	35 1/2c
Java Siftings	31 1/2c
Jamaïque	27c
Maracaibo	30c
Rio	24 à 27c

Confitures et Gelées	
Confitures :	
Crossé et Blackwell, doz.	2.40 à 2.50
De Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 13
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 12
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 11
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 12
do 14 "	" 0 11 1/2
do 28 "	" 0 11
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25
Gelées :	
Michel Lefebvre et Cie :	
Canistres de 1 et 2 lbs.	la lb. 0 11
do 3, 4 et 5 lbs.	" 0 10
do 6, 7 et 10 lbs.	" 0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.	la lb. 0 10
do 14 "	" 0 09 1/2
do 28 "	" 0 09
Tumblers de 8 onces.	la douz. \$1 25
do de 1 lb.	" 2 25

Conserves alimentaires.	
Legumes :	
Blé d'Inde	doz. 0 95 1 05
Yarmouth 2 lbs	" 0 00 0 00
Windsor	" 0 85 0 95
Héricots de Boston	" 2 10 2 25
Pois canadiens 2 lbs.	" 0 85 0 95
flns	botte 0 10 0 15

Prix en gros	
Pois très fins	botte 0 15 0 17
extra fins	" 0 17 0 19
Tomates	doz. 0 80 1 10

Poissons :	
Clams, 1 lb.	doz. 1 40 1 50
Homards	" 1 62 1 60
Huitres, 1 lb.	" 1 40 1 50
" 2 "	" 0 00 2 00
Maquereau	" 0 95 1 00
Sardines canad.	botte 0 00 0 85
" am	" 0 00 0 09
" fra	" 0 08 0 11
" fra	" 0 13 0 18
Smelts (Eperlans)	" 0 00 0 00
Saumon	doz. 1 30 1 45

Fruits :	
Ananas, 3 lbs.	doz. 2 25 3 00
Blucts, 2 lbs.	" 0 00 0 00
3 lbs.	" 0 90 1 00
Fraises	" 1 75 2 00
Pêches, 2 lbs.	" 2 25 2 35
" 3 lbs.	" 3 10 3 25
Poires, 2 lbs.	" 1 60 1 70
3 lbs.	" 2 50 2 00
Pommes, gal.	" 2 15 2 25
3 lbs.	" 0 90 1 00

Divers :	
Beef, 1 lb.	doz. 0 00 1 55
" 2 lbs.	" 0 00 2 65
" 14 lbs.	" 0 00 18 00
Corn Beef, 1 lb.	" 1 30 1 55
2 lbs.	" 2 20 2 65
Dinde rôtie, 1 lb.	" 0 00 2 30
Langue, 1 lb.	" 0 00 3 75
2 lbs.	" 0 00 7 00
Fèves au lard Windsor,	
3 lbs.	doz. 0 00 1 35
Pieds de cochon, 1 lb.	" 0 00 2 30
Poulets rôtis, 1 lb.	" 0 00 2 30
Soupes assorties, 1 lb.	" 0 00 1 70

Marinades :	
Marinades Morton	doz. 0 00 2 40
Crosse & Blackwell,	
" Suffolk, 20 oz.	doz. 0 00 3 25
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 2 10
" Suffolk, 16 oz.	doz. 0 00 1 80
Cornichons arom., A. C.	
Dionne	doz. 0 00 2 50

NOTES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

On vient de calculer que pour breveter une invention dans le monde entier i en coûtait de \$14,040. Soixante-quatre gouvernements délivrent des brevets.

Les importations d'or aux Etats-Unis recommencent. La Banque d'Angleterre a vendu samedi 170,000 livres sterling de métal jauné à destination d'Amérique.

Dix-huit mille douzaines d'œufs et cinq wagons chargés de poisson frais, ont, d'après le News de Kingston, été expédiés du Canada à New-York, depuis quelques jours par Ogsdenburg

Les exportations de tomates en conserve d'Amérique sur l'Angleterre ont été de 17,899 caisses, pendant les neuf premiers mois de 1893, contre 30,085 caisses pendant la période correspondante de 1892.

La maison d'épicerie en gros B. S. Janney jr & Co. de Philadelphie, annonce qu'elle va se passer de commis voyageurs. Elle ne communiquera plus avec ses clients du dehors que par le canal des journaux de commerce.

Depuis le 1er octobre dernier, la taxe des colis postaux originaires de la France continentale à destination du Canada est fixée à 70c jusqu'au poids de 3 lbs, et à \$1.25 pour les envois de 3 à 6 lbs. Les taxes ci-dessus comprennent le droit de timbre de 2c.

On a trouvé, paraît-il, un substitut au cuir. On l'appelle "Flexus Fibra." C'est le lin qui en fournit la substance. Il a la même apparence que le cuir, est très souple et se vernit de la même manière et aussi bien que le cuir de veau.

Plusieurs cultivateurs de Sainte-Anne de Sorel ont commencé à charroyer les betteraves qu'ils ont récoltées pour l'usine à sucre de Berthier. Tous sont très satisfaits du rendement qu'ils ont obtenu et se proposent de se livrer plus en grand à cette culture l'an prochain. (Le Sorelois.)

L'élevage du porc à l'ouest et au nord de Toronto devient une industrie de plus en plus florissante. Au prix que se vend le porc, il y a de grands profits à réaliser. La vente des cochons gras est ce qui a le mieux payé les fermiers, l'année passée et cette année, la production sera très forte. Ce commerce paraît destiné à prendre part à côté de celui des beurres, fromages, blé d'inde et des œufs.

Les experts du département de l'Agriculture à Londres, viennent, disent-ils, de trouver encore une fois les lésions distinctives de la pleuro-pneumonie dans les poumons d'un animal faisant partie d'une expédition de bétail du Canada débarquée à Deptford. Malgré les efforts du gouvernement Canadien, il est évident que l'embargo sur le bétail vivant du Canada ne sera pas levé encore cette année.

Les chaussures de couleur seront, paraît-il, de mode encore cet hiver aux Etats-Unis. Les fabricants de chaussures, chez nos voisins, ont fabriqué de grandes quantités de ces chaussures et ils vont certainement faire ce qu'il faudra pour les rendre populaire. Les chaussures jaunes sont probablement destinées à être les plus en faveur, parcequ'elles sont plus nettes et plus faciles à tenir en bon état.

Le département des postes, à Ottawa, vient de lancer une nouvelle circulaire qui a été immédiatement adressée à tous les maîtres de poste, leur enjoignant que les journaux non retirés par leur destinataire ne doivent pas être retournés gratuitement aux bureaux de publication, mais expédiés au bureau des lettres mortes, à Ottawa. Des instructions particulières sont aussi envoyées aux maîtres de poste relativement aux "paquets échantillons." On devra voir, dit cette lettre, à ce que les paquets contenant les articles à vendre, soient interceptés, s'ils contiennent une quantité exagérée de matières, plus que suffisante pour un échantillon; dans ce cas, il faudra déclarer cet échantillon insuffisamment payé. Des paquets, jusqu'à une pesanteur ne dépassant pas sept livres, peuvent être expédiés par la poste à plusieurs endroits du centre de l'Afrique, au prix de 58 cents la livre.

M. T. Twynam Chiswick a fait breveter un procédé nouveau pour récupérer l'étain des rognures de fer-blanc. Selon la Revue scientifique, on recouvre ces déchets métalliques d'une

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1893.

Liqueurs et spiritueux.	
	Prix en gros
<i>Brandies. (droits payés.)</i>	
Hennessy * caisse	12 50 0 00
" gallon	6 75 0 00
Martel * caisse	12 25 0 00
Jules Rizat caisse	10 50 0 00
" gallon	3 80 0 00
Marceau caisse	9 50 0 00
Baudet et Brisset caisse	10 75 0 00
<i>Agence de Laporte Martin & Cie.</i>	
P. Richard carte blanche	12 qrts 8 50
" " 24 pts	9 50
" " 48 pts	10 50
" " carte d'or	12 qrts 12 00
" " 24 pts	13 00
" " 48 pts	14 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
<i>Rhums.</i>	
Jamaïc gallon	4 00 à 6 00
Hurard (Martiniq.) caisse	0 00 10 50
" gallon	0 00 3 90
<i>Gins</i>	
	Caisse verte. rouge.
De Kuyper 1 c. à 24	5 75 11 00
" 25 à 49	5 70 10 95
" 50 et plus	5 65 10 90
Melchers et Eagle 1 c. à 24	4 95 9 95
" 25 à 49	4 90 9 85
" 50 et plus	4 85 9 75
Méeus	4 85 0 00
De Kuyper caisse blanche	3 50
" gallon	2 90 3 00
Méeus	2 75 2 80
<i>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</i>	
Esprit de vin, 65 O. P.	3 85 4 00
" 50 O. P.	3 50 3 60
" 25 U. P.	1 90 2 00

Rye		Prix en gros	
Toddy	"	1 90	2 00
Malt	"	1 85	2 00
Vieux Rye, 4 ans	"	1 90	2 00
" 5 ans	"	2 05	0 00
" 6 ans	"	2 25	0 00
" 7 ans	"	2 35	0 00
<i>Liqueurs.</i>			
Crème de Menthe glaciale verte.		10 50	13 00
Curacao		00 00	10 50
Prunelle		00 00	13 00
Kummel		00 00	12 00
Crème de Cacao		00 00	14 25
Anisette, caisse		00 00	13 00
Cherry Brandy, caisse		00 00	11 25
Cr-me de Noyau, Moka, Genièvre, etc., caisse		00 00	10 50
Absinthe super. caisse		00 00	10 50
Vermouth, caisse		6 00	6 25
Kirsch de com. caisse		9 50	10 00
Kirsch fin		10 50	11 00
<i>Mélasses.</i>			
Barbades tonne	gal.	0 00	0 34
" tierce		0 37	0 00
" quart		0 00	0 37
Antigua		0 00	0 00
Trinidad		0 29	0 30
St Kitts		0 00	0 00
<i>Montardes.</i>			
Montarde Keens, 1 lb.		0 43	0 44
" 1 lb.		0 40	0 42
" 1 lb.		0 39	0 40
" 4 lbs.		0 72	0 75
" Coleman, 1 lb.		0 43	0 44
" 1 lb.		0 40	0 42
" 1 lb.		0 39	0 40
" jars.		0 72	0 75
" Durham, jars.		0 00	0 65
" Poney,		0 70	0 75
" Imperial, doz.		0 95	1 00
<i>Pâtes et denrées alimentaires</i>			
Macaroni importé, lb.		0 11	0 03
Vermicelle		0 11	0 00
Macaroni du Canada		0 04	0 05
Vermicelle		0 04	0 05
" en boîte de 5 lbs		0 22	0 25
" 10 lbs		0 45	0 50

Lait concentré, doz.		Prix en gros	
Nestlé's food, doz, 5 p.c.		1 90	0 00
Rolled oats, le sac.		4 50	4 65
Dessicated wheat, le sac		2 30	0 00
Pois fendus, qrt. 196 lbs.		2 25	2 40
Chocolat des gourmets fin la livre.		4 00	4 25
Farine préparée, XXX, 6 lbs.		0 00	0 31
" " superb 6 "		1 25	2 40
" " Crescent, 6 "		3 "	1 20
" " 3 "		1 15	2 00
Farine d'orge, doz.		3 "	1 05
" de seigle, doz		2 00	2 00
" de Gluten lot, doz.		3 00	3 00
Biscuits Gluten, lb.		0 12	0 12
<i>Poudre à boulaner; Cook's Friend</i>			
<i>Paquets en papier</i>			
No. 1.—4 doz. à la caisse		2 40	
" 2.—6 "		0 80	
" 3.—4 "		0 45	
" 10.—1 "		2 10	
" 12.—1 "		0 70	
<i>Poissons.</i>			
Harengs Shore	1 brl.	3 50	4 00
" " "	1 brl.	0 00	0 00
" Labrador	1 brl.	4 90	5 00
" " "	1 b.	2 75	0 00
" Cap Breton	1 brl.	0 00	5 00
" " "	1 brl.	0 00	2 75
Morue sèche	1 cwt.	5 25	5 50
" " No 1 en quart.	1 lb.	0 02	0 00
" " No 1 large quart.	1 qt.	0 02	0 00
" " No 1 Draft lb.		0 00	0 00
Morue désossée	1 lb.	0 00	0 65
Poisson blanc lac Sup.	1 brl.	0 00	0 00
Truite des lacs	1 qt.	0 00	0 00
Saumon Labrador	1 brl.	12 00	0 00
Saumon do	1 brl.	0 00	6 50
Maquereau No 1	1 brl.	0 00	0 00
" " No 2	1 brl.	0 00	0 00
" " No 3	1 brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A.	1 brl.	6 50	6 75
do do	1 baril	12 00	12 25
Anguille	1 lb.	0 00	0 00
<i>Produits de la ferme.</i>			
<i>(Prix payés par les épiciers.)</i>			
<i>Beurre.</i>			
Beurreries	1 lb.	0 22	à 0 24
Townships		0 20	0 21
" 2de qual.		0 18	0 19

De l'Ouest		Prix en gros	
Rouleaux	"	0 18	0 19
"	"	0 00	0 00
<i>Fromage.</i>			
De l'Ouest, coloré	la lb.	0 11	0 12
" blanc	"	0 11	0 12
De Québec, coloré	"	0 11	0 11
" blanc	"	0 11	0 11
Petites meubles	"	0 11	0 12
<i>Chefs.</i>			
Mirés à la caisse		0 00	0 17
Non mirés à la caisse		0 00	0 16
Chaumiés		0 00	0 15
<i>Sirop et sucre d'érable.</i>			
Sirop d'érable en qrts	la lb.	0 04	0 05
" en canistre	"	0 05	0 07
Sucre	"	0 07	0 08
<i>Miel et cire.</i>			
Miel coulé	la lb.	0 06	0 08
Miel en gateaux	"	0 08	0 14
Cire vierge	"	0 25	0 27
<i>Ris.</i>			
sacs 1/2 sacs poches 1/2 p.			
J. 1 à 4 sacs.	3 85	3 90	3 95
5 "	3 80	3 85	3 90
10 24	3 75	3 80	3 85
25 et plus.	3 70	3 75	3 80
B. 1 à 4 sacs.	3 60	3 65	3 70
5 "	3 55	3 60	3 65
10 24	3 50	3 55	3 60
25 et plus.	3 45	3 50	3 55
<i>English style.</i>			
En sacs de 250 lbs.			
1 à 4 sacs		3 40	
5 9		3 35	
10 24		3 30	
25 et plus		3 25	

Un Point Important de Mérite !

MILK GRANULES

est absolument exempt des principes mucilagineux qu'on rencontre dans la farine d'orge et autres aliments pour enfants et ne renferme ni glucose, ni sucre de canne.

Il est prouvé par la science que des enfants au-dessous de sept mois ne peuvent digérer des aliments mucilagineux.

N'acceptez pas de Substitut !

JOHNSTON'S FLUID BEEF

N'a pas d'égal

Comme Saveur, Nutrition, et Digestibilité.

Le Meilleur Tonique

EST

STAMINAL

PARCEQUE

en même temps que le tonique accomplit son œuvre excellente, il apporte avec lui un aliment qui aide à l'effet du tonique.

Existe-t-il une plus heureuse combinaison !

BANQUE D'HOCHELAGA

Dividende No 35.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de **Trois pour Cent** [3 p. 100] a été déclaré sur le capital payé de cette banque pour le semestre courant et que le dit dividende sera payable au Bureau Principal de la banque, à Montréal, et à ses succursales le ou après le

Premier Décembre Prochain.

Les livres de transfert seront clos du 16 au 30 novembre, ces deux jours inclus.

Par ordre du bureau.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant.

A. J. H. ST-DENIS, L.L.B.

NOTAIRE

No. 62 rue St-Jacques, Montréal

Résidence, 168 rue St-Denis.

Argent à prêter sur billets et hypothèques

Téléphone 6027.

DUCKETT, HODGE & CIE

Exportateurs de

Beurre et Fromage

Et Marchands de Provisions en Général,

104 Rue des Sœurs Grises.

Coin de la rue William. - - MONTREAL.

ANDRE DESJARDINS

— Importateur de —

FRUITS ETRANGERS ET DOMESTIQUES

142-143 MARCHE BONSECOURS

MONTREAL,

Ci-devant occupé par O. & E. HART.

Toute commande promptement exécutée.

Téléphone Bell 1742.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers.

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576

Salaisons, Saindoux, etc.	
Lard Canada Short Cut Mess	Prix en gros \$22 00
" " " le quart	11 25
" " " Short Cut Clear	le qt. 20 00
" " " " "	12 75
Saindoux :	
Pur de panne en saux	\$2 30
Canistres de 10 lbs	11c
" " " " "	11c
" " " " "	11c
Composé, 'Anchor' on saux	1 70
Canistre de 10 lbs.	8c
" " " " "	8c
" " " " "	9 c
Jambons, la lb.	12 1/2 13 c
Saindoux	
Standard, on saux	2 00
Globe,	1 75
Divers :	
Lard fumé, la lb.	0 12 0 12 1/2
Lard salé de l'Ouest le qt	21 00 22 00
Sel.	
Sol fin, quart, 3 lbs.	\$2 00 à \$3 00
" " " 5 lbs.	2 75 2 80
" " " 7 lbs.	2 40 2 60
Sol gros livré, sac	0 00 0 50
Sirops.	
Sirop américain gal.	0 19 0 24
Amber	0 30 0 00
Extra V. B.	0 35 0 38
Sirop canadien tins 2-lbs.	0 00 0 00
" " " 8 lbs	0 00 0 33
Sucres.	
Jaunes raffinés.	0 03 1/2 0 04 1/2
Boucauts et quarts.	
Extra ground.	qts 0 06 0 00
" " " bte 0 06 0 00	
Cut loaf.	qts 0 05 1/2 0 00
" " " qts 0 06 0 00	
" " " bte 0 05 1/2 0 00	
" " " qts 0 06 0 00	
Powdered.	qts 0 05 1/2 0 00
" " " bte 0 06 0 00	
Extra granulé.	qts 0 04 1/2 0 04 1/2
" " " qts 0 05 0 00	
Suif.	
Suif raffiné, la livre	0 05 1/2 à 0 06
Suif brut,	0 03 1/2 à 0 04

Thés.		Prix en gros	
Japon commun à bon.	0 14	0 23	
" bon à choix	0 18	0 40	
Nagasaki commun à bon	0 15	0 18	
Congou	0 15	0 50	
Oolong, bon à fin	0 45	0 50	
" Formosa	0 00	0 00	
Y. Hyson commun à bon	0 14	0 20	
" moyen à choix	0 25	0 35	
" choix extra	0 60	0 65	
Poud. à canon, com. à bon	0 15	0 30	
" moyen à fin	0 24	0 46	
" fin à extra	0 57	0 65	
Impérial, moyen à bon	0 25	0 30	
" fin à extra	0 35	0 50	
Souchong	0 25	0 60	
Vinaigres.			
Vinaigre Bordeaux	0 62 1/2	0 65	
" M. Lefebvre & Cie, en cruche	1 50	0 00	
" Malt, gallon	0 55	0 00	
" La Bruyère	1 60	0 00	
Eau de Javelle.			
Eau de Javelle	Doz.	Gros.	
de F. Cormond	0 70	7 50	
Vins.			
<i>Non Mousseux :</i>			
Bordeaux ord., caisse	3 00	3 50	
" " gal.	1 10	1 25	
Bordeaux Médoc caisse	5 65	6 65	
" St Julien,	6 65	7 65	
" Châteaux,	20 00	25 00	
Bourgogne, caisse	8 00	12 00	
" gallon	0 00	0 00	
Sloile, gallon	1 40	1 60	
Sherry, caisse	6 60	11 00	
" gallon	0 00	0 00	
Porto, caisse	6 00	15 00	
" gallon	0 00	0 00	
Moselle, caisse	0 00	0 00	
Sauternes	6 65	7 65	
Graves	6 50	7 50	
<i>Mousseux :</i>			
Champagne Mumm, c.	26 00	28 00	
" Arthur Reeder, c.	25 00	27 00	
" Vve Cliquot, caisse	30 00	32 00	
" Pommery, caisse	31 00	33 00	
" Fréminet, caisse	26 00	27 00	
Bourgogne Mousseux, c.	0 00	0 00	
Moselle Mousseux, c.	0 00	0 00	
Hock Mousseux, caisse	0 00	0 00	

Drogues et Produits Chimiques		Prix en gros	
Acide tartrique	la lb.	0 40	0 45
" carbollique	"	0 40	0 45
" oxalique	"	0 08	0 12
" citrique	"	0 67	0 65
Alun	lb.	0 01 1/2	0 24
Aloués du Cap	"	0 13	0 15
Borax raffiné	"	0 09	0 12
Bleu (carré)	"	0 12	0 16
Bromure de Potass.	"	0 38	0 42
Bicarbonate de Soude.	"	0 00	2 50
Bichrom. de Potasse.	"	0 10	0 12
Pearline, boîte	"	5 00	0 00
Camphre anglais.	lb.	0 85	0 85
Camphre américain	"	0 00	0 75
Chlor. de Potasse	"	0 00	0 00
Chlorure de chaux	"	0 02 1/2	0 03
Crème de tartre	"	0 25	0 30
Cendres de soude	"	0 01 1/2	0 02
Couperose, 100 lbs.	"	0 80	1 00
Garance	lb.	0 00	0 00
Glycérine	lb.	0 17	0 20
Gomme arabique	lb.	0 65	1 25
Gomme épinette	lb.	0 25	0 00
Indigo Madras	lb.	0 70	0 80
Indigo Bengal	lb.	1 50	1 75
Soda à laver par 100 lbs.	"	0 90	1 00
Soda à pâte par baril	"	0 00	2 50
Soufre poudre	"	2 50	3 00
Soufre bâtons	"	2 50	3 00
Soda caustique 60° 100 lbs	"	2 50	2 75
Soda caustique 70° 100 lbs	"	2 75	3 00
Sels d'Epsom	"	1 75	3 00
Sel de soude	100 lbs	0 90	0 95
Extrait de Campêche lb.	"	0 10	0 11
Extrait de en paquets lb.	"	0 12	0 14
Sulfate de morphine lb.	"	1 80	2 00
Sulfate de cuivre lb.	"	0 00	0 00
Strychnine oz.	"	0 90	1 00
Sumac la tonne	"	70 00	75 00
Opium lb.	"	4 00	4 25
Phosphore lb.	"	0 00	0 75
Iodure de potasse lb.	"	3 75	4 00
Quinine oz.	"	0 40	0 45
Salpêtre lb.	"	0 07	0 08
Vert de Paris	"	0 00	0 00
Vitriol	"	0 05	0 08
Produits Pharmaceutiques.			
Huile de ricin (castor), la lb.	0 10 à 0 11		
" " " 1 oz. p. doz	0 35		
" " " 2 "	0 50		

Huile de ricin (castor), 1 oz. p. doz		Prix en gros	
" " " 4 "	0 80		
" " " 6 "	1 00		
" de foie de morue, demiards	par doz 1 50		
" " " Wyeth's	demiards par doz 6 50		
" " " "	" par gal. 1 20 à 1 50		
Trésoir des nourrices,	par doz 1 45		
Sirop Dr Coderre (5 p.c.)	" 1 75		
Hop Bitters,	" 7 00		
Radway Ready Relief,	" 1 75		
Pain Killer,	par doz 1 75 à 2 00		
Eau de Cologne	1 50 0 00		
" Hoyt's	1 85 0 00		
Eau de Floride, Murray & Lanman	4 75 0 00		
Essences	55c, \$1, 1 50 1 75		
" café	\$2, 3 50 6 75		
Spécialités de L. Robitaille, Joliette.			
		Doz. Gros.	
Elixir Résineux Pectoral	\$1 75	\$18 00	
Restaurateur de Robson	3 50	38 00	
Pilul. antibill. du Dr Ney	1 50	15 00	
Spéc. antiasthmat. gr.	6 25	65 00	
" petite	3 25	33 00	
Anticholériq. du Dr Ney	3 50	40 00	
Salsepareille grande	7 00	90 00	
" petite	3 75	40 00	
Onguent antiémor.	1 75	18 00	
" antidart.	1 75	18 00	
" magique gr.	1 75	18 00	
" magique pet.	1 00	10 00	
Pommade " c. les cors	1 75	18 00	
Baume Catarrhal gr.	7 00	75 00	
" petite	3 50	36 00	
Tue-douleur dentaire	1 75	18 00	
Poudre dépurative, Vink	1 75	18 00	
Spécifique du prof. Vink	6 00	65 00	
Vermifuge	4 00	42 00	
Spavin-Cure grande	7 00	80 00	
" petite	3 50	38 00	
Colic-Cure	3 00	33 00	
Pastilles Vermif. français.	1 40	15 00	

J. A. VAILLANCOURT
 Marchand-Commissionnaire de Provisions
 333 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL

Bouurre, Fromage et (Eufs placés aux prix les plus avantageux. Attention spéciale donnée aux consignations de beurre et de fromage. Avances libérales sur consignations. Tinettes en belle épinette blanche, 30, 50 et 70 lbs., fournitures pour fromagerie. Spécialité de tinettes pour beurrierie. Aussi, meilleur sel anglais pour buurrerie. Sollicite la consignation de toutes sortes de produits agricoles

BANQUE D'HOCHELAGA.
 BUREAU PRINCIPAL—MONTREAL.

Capital versé \$710,100
 Réserve 230,000

DIRECTEURS :
 F. X. ST. CHARLES, Président.
 R. BICKERDIKE, Vice-Président.
 G. CHAPUT.
 J. D. ROLLAND.
 J. A. VAILLANCOURT.

M. J. A. PRÉNDERGAST, Gérant.
 C. A. GIROUX, Assistant-Gérant.
 A. W. BLOUIN, Inspecteur.

Pilules Antibiliauses.



Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais j'elles ai moi-même employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFICACE, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT
 SEUL PROPRIÉTAIRE
L. ROBITAILLE, Chimiste
 JOLIETTE, P. Q.
 PRIX SEULEMENT 25 CTS LA COITE.



G. G. GAUCHER
 Farines, Provisions, Produits de la ferme

EST SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE
 pour les Chevaux et bêtes à corne.

TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
 TIVE et VERMIFUGE.

91 et 93 Rue des COMMISSAIRES
 MONTREAL.

SUCCESSALES:

Trois-Rivières. C. A. Sylvestre, Gérant.
 Joliette. A. A. Larocque, "
 Sorel. W. L. M. Déry, "
 Valleyfield. S. Fortier, "
 Louiseville. F. X. O. Lacoursière, "
 Vankleek Hill, Ont. C. A. Garcau, "
 Winnipeg, Man. H. N. Boire, "
 Montréal, 1376 Ste-Catherine, O. Tessier, "

DEPARTEMENT D'EXPARGNE:
 Au Bureau Principal et aux Succursales.

CORRESPONDANTS:

Londres, Anglet., The Clydesdale Bank, limited.
 Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
 New-York, National Park Bank.
 Importers and Traders Nat. Bank.
 Ladenburg, Thalmann & Co.
 Boston, Third National Bank.
 National Bank of Redemption.

Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.

Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Nous rappelons à nos abonnés que le prix de l'abonnement est strictement payable d'avance.

Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros		Prix en gros	
Fers et Métaux.		Clois à riber par 100 lbs :		Glargarnock		No 1	
FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.		1 pouces 4 75		0 00 00 00		5 00 5 50	
Fers à cheval :		1 1/2 à 1 1/2 " 4 25		Carnbroe		2 4 50 5 00	
Ordinaires, au baril..... 3 65 0 00		2 à 2 1/2 " 4 00		Eglinton		3 4 25 4 50	
do par 25 barils.. 3 50 0 00		2 1/2 à 2 1/2 " 3 40		Hotts		sec 5 50 6 00	
En acier..... 0 00 0 00		3 à 6 " 3 00		Canadienne.....		Rouge de Paris, Red Lead 4 00 5 00	
Fers à repasser par lb 0 03 0 03 1/2		Clois d'acier..... 10c en sus		par 100 lbs 1 95 2 00		Rouge de Venise, Anglais 1 75 2 00	
Fiches : Coupées, toutes		Clois galvanisés, par 100 lbs. \$9 25		Anglais.....		Ocre jaune..... 1 75 2 00	
dimensions... par 100 lbs 3 15 3 75		(Clois à ardoise " 4 50		Affiné.....		Ocre rouge..... 1 75 2 00	
Pressées, do... Esc. 20 p.c 3 90 0 00		Clois à cheval No 7 " 2 16		De Suède.....		Blanc de Céruse..... 0 50 0 50	
7-16 " 3 90 0 00		" 8 " 2 07		De Norvège.....		Peintures préparées, gal... 1 00 1 20	
" 5-16 " 4 25 0 00		" 9 et 10 " 1 98		Lowmoor.....		Huile de lin crue..... 0 61 0 62	
" " 4 75 0 00		Limes, râpes et tiers-points :		" en verge.....		" bouillie..... 0 63 0 61	
Fil de fer :		1ère qualité, escompte... 50 \$0 00		Feutlard.....		Ess. de Térébenthine..... 0 48 0 50	
Poll, de No 0 à No 8, par		2me qualité, " 60 0 00		A cercler..... par 100 lbs 2 40 2 60		Mastic par 100 lbs..... 2 00 2 50	
100 lbs Esc. 15 p.c..... 2 60 0 00		Mèches de tarière, esc... 60 0 00		Double.....		Papier goudronné, la lb... 0 01 0 02	
Galvanisé..... 3 35 0 00		Tarières escompte 40 0 00		Tôles.....		Papier feutre, le rouleau... 0 65 0 00	
Huile et brûlé..... 2 70 0 00		Via, à bois, escompte... 7 1/2 0 00		Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs 2 50 2 60		VERRES A VITRES	
Fil de laiton, à collets		Boulons à voiture, esc... 70 0 00		" 22 à 24, " 2 30 2 40		United 14 à 25... 1 30 à 1 40 50 pds.	
par lb 0 35 0 40		Boulons à bandage..... 55 0 00		" 26 par 100 lbs 2 40 2 50		" 28 40... 1 40 1 50	
Fontes Malléables " 0 09 0 10		Boulons à lisses..... 65 0 00		" 28 par 100 lbs 2 50 2 60		" 41 60... 3 25 3 40 100 pds.	
Enclumes " 0 10 0 11		Métaux.		Galvanisée Morewood... 0 06 0 06 1/2		" 51 60... 3 50 3 65	
Charnières :		Cuivre.		Queen's head. 0 05 0 05 1/2		" 61 70... 3 80 3 90	
T et "Strap" par lb 0 05 0 05 1/2		Lingots..... \$ c. 8 c.		Etamée, No. 24, 72x30 " 0 07 1/2		" 71 80... 4 30 4 40	
Strap et Gonds fletés " 0 04 0 05		En feuille..... 0 25 0 26		" No. 25, " 0 08		" 81 85... 4 80 4 90	
CLOIS, ETC.		Etain.		" No. 28, 84x36 p. 100 lbs. 0 08		" 86 90... 6 30 6 40	
Clois coupés à chaud :		Lingots..... 0 23 0 24		Canada, par boîte 2 45 à 0 00		" 91 95..... " " "	
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs \$2 25		Barres..... 0 24 0 25		Ferblanc.		(Escompte 50 p. c.)	
5 pcs..... 2 30		Plomb.		Coke I C par boîte..... 3 75		Tuyaux en grès :	
4 à 4 1/2 " 2 35		Saumons..... par lb 0 03 1/2 0 03 1/2		Charbon de bois I C par boîte... 4 00		4 pcs. par longueur de 3 pd... \$0 45	
3 1/2 à 4 " 2 40		Feuilles..... 0 05 0 05 1/2		" I X " 5 00		6 " " " " " 0 60	
3 pcs..... 2 45		De chasse..... 0 06 0 00		Pour chaq. X additionnel extra 1 00		9 " " " " " 0 90	
2 1/2 à 2 1/2 " 2 50		Tuyau..... par 100 lbs 5 25 5 50		Charbon de bois D C..... 1 26		12 " " " " " 1 26	
2 à 2 1/2 " 2 65		Zinc.		" I C Bradley 5 75 à 6 00		15 " " " " " 2 10	
1 1/2 à 1 1/2 " 2 75		Lingots, Spelter par lb 0 05 1/2 0 06		Ferblanc terne..... 7 00 7 50		18 " " " " " 2 70	
1 1/2 pouce " 3 25		Feuilles, No. 8.. 0 06 0 06 1/2		Matériaux de Construction		Coudes ronds :	
Clois coupés à froid :		Acier.		CIMENTS		4 pouces chacun..... 0 75	
De 1 1/2 à 1 1/2 pcs, par 100 lbs		A ressort..... par 100 lbs 3 00 3 25		Ciment de Portland..... 2 00 2 50		6 " " " " " 1 00	
1 1/2 pouce " 3 15		A lisse..... 2 25 2 50		Plâtre calciné..... 1 80 2 00		9 " " " " " 1 75	
Clois à finir par 100 lbs :		Américain..... 5 50 6 00		Chaux, maçonne p. 100 lbs 0 40 0 00		12 " " " " " 2 50	
1 pouce..... 4 50		A bandage..... 2 50 2 75		PLATRE POUR LA TERRE		Tuyaux de réduction :	
1 1/2 " 4 00		A pince..... 3 25 3 50		Le quart..... 0 95 1 00		6 x 4 pouces chacun..... 1 40	
1 1/2 à 1 1/2 " 3 60		Fondu..... par lb 0 12 0 13		Au char..... 0 00 0 95		9 x 6 " " " " " 1 90	
2 et 2 1/2 " 3 40		Poule, ordinaire..... 0 00 0 07		BRIQUES		12 x 9 " " " " " 2 75	
2 1/2 à 2 1/2 " 3 25		De mécanicien..... 0 00 0 04		De Montréal..... 7 50 8 00		Connection simple carrée ou	
3 à 6 " 3 10		Fontes.		Du bord de l'eau..... 4 50 5 00		fausse lquerre :	
Clois à quarts par 100 lbs		Siemens..... par tonne 17 25 18 00		Réfractaires..... 21 00 23 00		4 x 4 pouces chacun..... 0 90	
1 pouce..... 4 00		Coltness..... 0 00 00 00		Brique pressée..... 25 60 35 00		6 x 4 " " " " " 1 50	
1 1/2 " 3 75		Calder..... 0 00 00 00		PEINTURES		6 x 6 " " " " " 1 50	
1 1/2 " 3 75		Langloan..... 0 00 18 50		Blanc de p omb pur, par baril de		9 x 6 " " " " " 2 10	
		Summerlee..... 18 50 19 00		25 à 100 lbs 5 50 6 00		9 x 9 " " " " " 2 10	
		Garttherrie..... 00 00 00 00				12 x 9 " " " " " 3 00	
						12 x 12 " " " " " 3 00	

TOMATES

En boîtes de 8 lbs., Qualité Garantie

A 80 CT LA DOUZ.

N. QUINTAL & FILS

EPICIERS EN GROS

274 rue St-Paul, - - Montreal

Fondée en 1867.

L. W. TELMOSSÉ & CIE

(Successors of Gaucher et Telmosse)

Importateurs d'Epicerie, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, Etc.

87 et 89 rue des Commissaires, 242, 244 et 246 rue St-Paul, Montréal.

N. B.—Nous faisons une spécialité des Vins de Messe, Sicile, Tarragone, et nous tenons constamment en mains les vins de Sauterne et Charents.

REDUCTION DE 50 P. C.

Dans les taux d'assurance sur bâtisses situées dans la cité de Montréal, effectuée depuis les mois de mai 1891.

PAR LA

Cie d'Assurance Mutuelle contre le Feu

DE LA CITE DE MONTREAL

Bureau : No. 9 Côte Saint-Lambert

MATHIEU FRERES

NEGOCIANTS EN VINS

— SONT —

DÉMÉNAGÉS

— AUX —

Nos 21 et 23, rue De Bresoles

MONTREAL.

The JAMES ROBERTSON CO., limitée

Marchands de METAUX et Fabricants de TUYAUX en PLOMB

Coudes en plomb comprimé, PLOMB DE CHASSE, Mastic, BLANC DE PLOMB. Spécialité de développement des FILS ELECTRIQUES avec du Blanc de Plomb; aussi SCIES RONDES, SCIES A MONTLINS, GODENDARDS et autres scies.

Bureaux : 144 RUE WILLIAM

Usines : coin des rues William et Dalhousie

MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 9 NOVEMBRE 1893.

Prix en gros		Screenings	
<i>Connection double, carrée ou fausse équerre:</i>		do 2200	5.25 6.00
4 x 4 pouces chacun	1 40	do 2240	4.25 5.25
6 x 4 "	1 90	Vale Grate	do 2000 5 50
6 x 6 "	1 90	Welsch Anthracite	do 2000 6 00
9 x 6 "	2 75	Pictou	do 2240 3 60
9 x 9 "	2 75	Cape Breton	do " " 3 60
12 x 9 "	4 00	Glace Bay	do " " 4
12 x 12 "	0 00	Sydney	do " " 4 00
<i>Syphon:</i>		Reserve.	do " " 4 00
4 pouces	1 40	Charbon de forge	do 2000 6.25 6.50
6 "	1 90	Lehigh pour fond.	do " 6.50 6.75
9 "	2 75	Coke	par chaldron 6.75 7.00
12 "	4 00	" usage domestique	3.00
<i>Tuyaux à cheminée:</i>		" concasse.	3.50
9 pouces, par pied	0 25	Selon distance et qualité.	
12 "	0 40	Bois de chauffage.	
Charbons.		Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga.	
PRIX DE DÉTAIL.		Erable la corde	\$1 75 à \$5 00
Grate par tonne de 2000 lbs.	\$6 00	Merisier do	4 50 à 4 75
Furnace do	6 00	Bouleau, &c. do	0 00 à 0 00
Egg do	6 00	Épinette do	3 60 à 4 10
Stove do	6 50	Slabs par chars	28 00 à 31 00
Chestnut do	6 50	" en barge. Corde	2 30 à 3 00
Peanut do	5 25	Rognures, le voyage	2 25 à 0 00
Prix de détail.		Bois durs.	
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied 22 à 24	do	10 à 12
Cedre rouge 1 pouce	do 10 à 12	do	10 à 14
Noyer noir 1 à 4 pouces	do 12 à 13	do	9 à 11
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do 18 00 à 22 00	Frêne 1 à 3 pouces	le M 20 00 à 25 00
Cerisier 1 à 4 pouces	do 20 00 à 25 00	Merisier 1 à 1 pouces	do 26 00 à 30 00
Frêne 1 à 3 pouces	le M 20 00 à 25 00	Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do 20 00 à 30 00
Merisier 1 à 1 pouces	do 18 00 à 22 00	Erable 1 à 2 pouces	do 18 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do 30 00 à 40 00	Orme 1 à 2 pouces	do 40 00 à 45 00
Erable 1 à 2 pouces	do 40 00 à 45 00	Noyer tendre 1 à 2 pouces	do 18 00 à 22 00
Orme 1 à 2 pouces	do 30 00 à 35 00	Cotonnier 1 à 4 pouces	do 40 00 à 45 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do 40 00 à 50 00	Bois blanc 1 à 4 pouces	do 18 00 à 22 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do 30 00 à 35 00	Chêne 1 à 2 pouces rouge	do 40 00 à 50 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do 40 00 à 50 00	Chêne 1 à 2 pouces blanc	do 40 00 à 50 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do 40 00 à 50 00	Plaquage (veneers):	
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do 40 00 à 50 00	Uni par 100 pieds	90 à 1 00
Plaquage (veneers):		Français la feuille	50 à 1 25
Uni	par 100 pieds 90 à 1 00	Américain do	25 à 50
Français	la feuille 50 à 1 25	Erable piqué le pied	00 à
Américain	do 25 à 50	Noyer noir ondé do	00 à
Erable piqué	le pied 00 à	Acajou (mahogany) do	8 à
Noyer noir ondé	do 00 à		
Acajou (mahogany)	do 8 à		

Bois de Service		Prix en gros	
Pin.			
1 pouce strip shipping cull.	6 à 16 pieds	10 M.	\$12 00 13 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	12 00 13 00
1 pouce shipping cull sidings	do	do	14 00 16 00
1 1/2 et 2 pces	do	do	15 00 18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00 24 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	20 00 30 00
1 pouce mill cull, strip, etc. No. 2	do	do	9 50 10 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	7 50 9 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	11 00 12 00
1 1/2 et 2 pces.	do	do	9 00 12 00
3 pces.	do	do	9 00 11 00
do do. No 2	do	do	6 00 8 00
Épinette.			
1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull	do	do	9 00 10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche.			
1, 2 et 3 pces	do	do	9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4—aux chars	do	do	10 00 11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 80 2 00
2ème do	do	do	1 40
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75
Charpente en pin.			
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Bois carré—pin.			
de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	do	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00
de 16 à 21 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	do	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00
Charpente en pruche.			
de 17 à 30 pces jusqu'à 12 pouces	do	do	15 00
Charpente en épinette	do	do	16 00
do en épinette rouge	do	do	25 00 30 00

H. R. IVES & CIE

Rue Queen, Montreal

MANUFACTURIERS

DES

Ouvrages Artistiques en Fer Forgé

Grilles de Balcon en fer,
Ornements de Chapitiaux, etc.

ENTREPRENEURS

POUR

OUVRAGE D'ARCHITECTURE EN FER

Escaliers en fer de toutes descriptions,
Appuis ornementaux pour fenêtres,
Grillages pour banques et bureaux,

Barrières et Grilles en cuivre, en électro-bronze et en fer,

Agencements d'écuries, ligne complète,
Grillages pour Cages d'Ascenseurs et Ascenseurs,

De toute espèce de matériaux et très bien finis.

Monte-plats de sûreté,
Réverbères pour trottoirs,
Fontes sur commande.

Envoyez chercher les Estimés et les Listes de Prix.

" LA CANADIENNE "

Compagnie d'Assurance sur la Vie

BUREAU PRINCIPAL:

107 Rue SAINT-JACQUES, Montreal

ÉDIFICE IMPERIAL, Bureaux 30 et 31.

Président: Hon. J. G. LAVIOLETTE, M. C. L.; Vice-Président: F. X. MOISAN; Gérant et Secrétaire: P. GARON.

Situations vacantes pour agents et collecteurs.
S'adresser personnellement ou par lettre à

P. GARON, Gérant:

Argent à prêter sur première hypothèque.
N. B.—En faisant votre demande, mentionnez LE PRIX COURANT.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

— EN —

Différents Quartiers de la Ville et de la Banlieue de Montréal

S'ADRESSER:

A. & H. LIONAIS

CHAMBRE 402

Batisse de la " New York Life "

Téléphone No 2547.

Boîte de Poste No 957.

AGENTS D'IMMEUBLES

LOTS A BATIR

— AU —

PARC AMHERST ET AILLEURS

Propriétés à Vendre AU MOIS

Résidences d'été à vendre ou à louer à

Vaudreuil, Ste-Anne, Pointe-Clair, Lachine, Saull au Récollet, Victoria Parc, St-Lambert, Longueuil, Varennes.

ASSURANCES

Prêts négociés aux plus bas taux

L. F. LAROSE

Agents d'Immeubles

99 RUE ST-JACQUES, Montréal

Argent a Preter

En tout temps, sur Propriétés de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA,

R. MACAULAY, Directeur-Gerant,

1763 rue Notre-Dame, Montréal

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur.
1,131,307.01	3,103,700.88	23,901,016.64

Polices sans condition.

VERNIS

"UNICORN"

VERNIS A MEUBLES



Qualité supérieure, Canistres commodes, Faciles à ouvrir, Faciles à fermer.

PAS DE BOUCHONS! PAS DE PERTE!

Emballé pour le commerce dans des caisses faciles à manœuvrer, avec de belles cartes d'annonces dans chaque caisse.

MANUFACTURÉ SEULEMENT PAR

A. RAMSAY & SON
MONTREAL

J. CRADOCK SIMPSON & CIE,

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES.

OFFRENT EN VENTE—

Résidences de première classe; bonnes maisons; propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER—

Maisons meublées, maisons non-meublées et Magasins.

FONT DES PRETS—

Sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT—

Les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre

ADMINISTRENT LES PROPRIETES—

Pour les propriétaires ou fidéli-commissaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAIN—

Tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance "Guardian,"

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

TELEPHONE 714

E. R. GAREAU

AGENT D'IMMEUBLES
Et PRETS D'ARGENT

15861 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice,
MONTREAL

OFFRE EN VENTE, Propriétés de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons privées.
PRETS D'ARGENT sur première hypothèque à 5 0/0.

LOCATION de MAISONS, attention particulière donnée à cette branche.

Téléphone Bell 2940.

JOHN JAMES BROWNE, Architecte.
JOHN JAMES BROWNE & SON, Agents d'Immeubles

Si vous désirez acheter, vendre ou acquérir des

PROPRIETES

Adressez-vous à

JOHN JAMES BROWNE & SON

207 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

(Bâtisse Nordheimer)

Evaluation de propriétés,
Règlement de pertes d'incendie.

LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles d'Assurances et de Finances

BATISSE TEMPLE

185 Rue ST. JACQUES, MONTREAL

F. NAUBERT & FILS

Agents d'Immeubles et d'Assurances

Inspecteurs pour la "Sun Life Ass Co."

—SPECIALITÉ—

Collections, Inventaires, Comptabilité, Location

Argent à prêter sur première hypothèque

1608 Rue NOTRE-DAME
MONTREAL.

Tel. Bell No. 511.

Chambre No.

FRED. R. ALLEY

Achète, Vend et Échange

— LES —

PROPRIETES

Administration de Successions,
Collection de Loyers,
Placement d'Assurance.

BUREAU PRINCIPAL,

116 Rue ST-JACQUES, Montréal

Téléphone 1251.

J. N. BEAUDRY,

AUDITEUR ET COMPTABLE.

Agent d'Immeubles, de successions, de finances, d'assurance, Louage de maisons et Collection de Loyers.

Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Bâtisse "Impérial," Chambre No. 18, Tél. Bell 2506.

Bureau d'Experts, d'Evaluateurs et de Dessinateurs.

A. GENDRON, JAS. I. BOQUE,

Architecte et Evalueur, Comptable, Expert et Evalueur.

L. F. LAROSE,

Agent d'Immeubles, Expert et Evalueur
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

Tel. Bell 2540. 99 Rue St-Jacques, Montréal.

C. J. McCUAIG,
Toronto.

R. A. MAINWARING
Montréal.

McCUAIG & MAINWARING

DE MONTREAL ET TORONTO

COURTIERS D'IMMEUBLES

ET PLACEMENTS

— BUREAUX —

147 RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

18 RUE VICTORIA
TORONTO.

Téléphone Bell 2433

Ventes enregistrées

Pendant la semaine terminée le 4 novembre 1893.

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Champlain, lot 416, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 3260 p. en superficie, vendu par Edouard Laramée à André Langlois dit Lachapelle; prix \$700.00 (35080) (du 8 août 1863).

Rue Champlain, lot 416, quartier Ste-Marie; terrain mesurant 3260 p. en superficie, maison No 65 et 97 rue Champlain, vendu par Jovite Bénard à Désiré Bertrand; prix \$3.000 (35088).

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Montcalm, lot 1154-5, quartier St-Jacques; terrain mesurant 42.9 x 62 maison Nos 408 à 416 rue Montcalm, vendu par Wm. Reynolds à Joseph Poliquin; prix \$2.520 (35102).

Rue Mentana, lot 1207-131, quartier St-Jacques; terrain mesurant 24 x 94 maison Nos 230 à 232 rue Mentana, vendu par Euclide Laporte à Joseph Laporte; prix \$700.00 (35109).

Rue Mentana, lot 1207-160 quartier St-Jacques; terrain mesurant 24 x 94 maison No 78 rue Mentana, vendu par Hippolyte Charette à Thomas Déchène; prix \$1.418 (35077).

Rue Wolfe, lot 974-69-70, quartier St-Jacques, terrain mesurant 21 x 66 chacun, maison Nos 466 à 470 rue Wolfe, vendu par Chas. Henri Côté, à Philias Mathieu; prix \$3.100 (35117).

QUARTIER ST LOUIS

Rue Sanguinet, lot 902-58, quartier St-Louis; terrain mesurant 24 x 73 maison nouvellement construite, vendu par John Morris, à Jetté et Décarie; prix \$3.500 (35097).

Rue Sanguinet, lot 903-235, quartier St-Louis; terrain mesurant 20 x 72, maison No 580 rue Sanguinet, vendu par Marcel Lemieux à Alphonse Valois; prix \$1.600 (35099).

Rues Craig, Gosford et St. Louis partie du lot 1, quartier St Louis; terrain mesurant 15.00 pieds en superficie avec vieilles maisons Nos 394 à 410 rue Craig, 29 à 39 rue Gosford, 125 à 127 St Louis, vendu par l'Association St. Jean Baptiste de Montréal à la Cité de Montréal; prix \$27.752.50 (35115).

HOCHELAGA

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Rue Pantaléon, partie des lots 16-17 et 18, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 26 x 16.6, vacant, vendu par Edouard D. Roy, à Cordélia Lanctôt, épouse de Jérémie Rouleau; prix \$42.40 (49015).

Rue Drolet, lot 15-633, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 20 x 72, maison Nos 419 et 421, rue Drolet, vendu par le shérif de Montréal, à Thomas Villeneuve; prix \$2,616.80 (49017).

Rue Pantaléon, partie du lot 15-1114, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 27 x 82, maison No. 603, rue Pantaléon, vendu par Joseph Lalumière, à Edouard D. Roy; prix \$1,200.

Rue Mentana, lot 10-42, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 23 x 94, maison No. 410, rue Mentana, vendu par la Corporation du Comté d'Hochelega, à la Cie. Electrique de St-Jean-Baptiste; prix pour taxes.

Rue Rachel, le quart N.-O. des lots 15-990-991 et 992, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 18 x 60, maison No. 425, rue Rachel, vendu par Elizabeth Higgins, à Révérend Magloire Auclair; prix \$2,300 (49071).

Rue St-André, lots 10-174, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 24 x 94, Nos. 1098 et 1100 rue St-André, vendu par Mme veuve Geo. Paquette à Eustache Bergeron; prix \$1,350 (49073).

COTE ST-LOUIS

Rue des Erables, lot 7-171, Côte St-Louis, terrain mesurant 25 x 102, vacant, vendu par Henry V. Meredith à Winnifred Kennedy, épouse de Edward J. Walsh; prix \$150.00 (49066).

Rue St-Hubert, lot 7-661, Côte St-Louis, terrain mesurant 25 x 102, vacant, vendu par Henry V. Meredith à Edmond Lacasse; prix \$92.75 (49067).

Rue St-Hubert, lots 7-855 et 856, Côte St-Louis, terrains mesurant 25 x 102 chacun, vacants, vendus, par Henry V. Meredith à Adélard Charest; prix \$129.46 (49068).

Rue des Erables, lot 7-188, Côte St-Louis, terrain mesurant 25 x 102 vacant, vendu par Henry V. Meredith à Isaïe Dugas; prix \$130.00 (49078).

MILE END

Rue Fortin p. des lots 146 et 147, Mile-End, terrain mesurant 27 x 44 avec maison en bois etc., vendu par Jean Bte. Bélanger à Maximin Benoit; prix \$700.00 (49019).

Avenue Laval, lot 159-16 et partie de 15 et 17 Mile End, terrain mesurant 39 x 63-6, maison en bois etc., vendu par Jean Bte Desroches et son épouse à Anthony Rodgers; prix \$1,200 (49072).

MONTREAL ANNEXE.

Rue Hutchison, lots 12-8-25 à 30, Montréal annexe, terrains mesurant 50 x 110.6 chacun, vacants, vendus par The Consolidated Land and Investment Co., à George Clark Bishop; prix \$2,722.50 (49032).

Rue Clarke, lots 11-55, 56 et 57, Montréal annexe, terrains mesurant ensemble 72 x 107, vacants, vendus par Mme A. E. Lewis à la Municipalité de St-Louis du Mile End; prix \$1,926.00 (49055).

Rue St-George, lot 11-850, Montréal annexe, terrain mesurant 50 x 88, vacant, vendu par Montréal Freshold Co. à George Augustus Newmark; prix \$520.00 (49065).

STE CUNÉGONDE

Rue William, lots 2417a 2418 et 2419, Ste-Cunégonde, terrains mesurant 7,500 p. en superficie, vacants, vendus par la Banque Jacques Cartier à Cléophas Pressault dit Fabieu; prix \$3,696 (49049).

Rue Notre-Dame, lot 605 Ste-Cunégonde terrain mesurant 50 x 110, maison en bois, No 3223 rue Notre Dame, vend. par la Corporation du Comté d'Hochelega à Robert S. Thompson; prix pour taxes (49051).

ST-HENRI

Rue Langevin, lot 1566, terrain mesurant 50 x 112 à deux maisons dont l'une en bois et l'autre en brique etc., vendu par Adolphe Mathieu à Rosianne Larivée, veuve de Gilbert Gagné; prix \$2,500 (49013).

Rue Beaudoin, lot 1722-11. St Henri, terrain mesurant 23 x 92 maison en bois No 40 rue Beaudoin, vendu par Sévère Campeau, à Michel Jos. Cardinal, prix \$1,000 (49057).

Rue Notre Dame, lot 1668, St Henri, terrain mesurant 50 x 200, maisons, etc., No 3908 rue Notre-Dame, vendu par John P. Seybold, à Martin Phelan; prix \$700 et autres considérations. (49076).

COTE ST-ANTOINE

Avenue Elm, lots 374-1-42 et 43, Côte St Antoine, terrain mesurant 5250 p. en superficie, vacant, vendu par James M. McCarthy, à J. W. Renaud et Louis P. Dion, prix \$2,677,50 (49023).

Revue Immobilière.

Montréal 9 novembre 1893.

La semaine dont nous avons à nous occuper aujourd'hui a été rognée par la fête de la Toussaint et le demi-chômage du jour des morts; la propriété immobilière n'étant, déjà, que peu active, le nombre des ventes enregistrées est petit et il ne contient aucune transaction importante.

La session de la législature provinciale qui s'ouvre aujourd'hui verra-t-elle l'abolition de la lourde taxe de 1½ p.c. sur les mutations d'immeubles ? Espérons-le sans trop y compter, de peur d'une déception. On remarque que le nombre des échanges d'immeubles est beaucoup plus considérable qu'autrefois. La taxe sur les échanges ne porte que sur la moitié de la valeur; est ce pour cela ?

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Ville :	LE PIED :
Rue Craig, coin Gosford	\$1.50
" Pantaléon (St. J. B.)	15½
<i>Montreal Annexe :</i>	
Rue Hutchison	25
" Clarke	26
" St. George	12½
<i>Ste Cunégonde :</i>	
Rue Williams	48½
<i>Côte St. Antoine :</i>	
Avenue Elm	51

Comme on le voit, les ventes de lots à bâtir sont peu nombreuses. Quant aux prix, ils ne paraissent pas décliner.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste-Marie	\$ 3,700.00
" St-Jacques	7,638.00
" St-Louis	32,852.00
" St-Jean-Baptiste	7,509.00
Côte St-Louis	507.21
Mile End	1,900.00
Montréal Annexe	5,168.00
Ste. Cunégonde	3,696.00
St. Henri	4,200.00
Côte St-Antoine	2,677.00

Total	\$ 69,748.00
Semaine précédente	184,382.29
Ventes antérieures	8,518,863.62
Depuis le 1er janvier	\$8,772,094.81

Semaine correspondante	1892	\$ 169,959.60
"	1891	113,298.38
"	1890	138,123.14
"	1889	284,933.44
"	1888	182,032.66

A la même date 1892.....	\$11,467,639.54
" 1891.....	10,542,650.90
" 1890.....	8,813,987.09
" 1889.....	7,758,435.73
" 1888.....	6,615,969.61

Les prêts hypothécaires dépassent un peu la moyenne, malgré la fête; la plupart, chose bonne à constater, paraissent destinés à fournir des fonds pour la construction.

Les taux sont stationnaires, mais on dirait qu'il y a tendance à faiblir; nous trouvons par exemple, sur trois prêts à 5 p. c. un de \$600, un autre de \$9,000 et un de \$11,000; sur sept prêts à 5½ p. c. un de \$2,800; un de \$3,000; un de \$5,000; un de \$7,000; un de \$8,000 et deux de \$20,000 chacun. Les autres sont à 6 et 7 p. c.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Cies de prêts.....	\$15,000
Assurances.....	65,300
Autres corporations.....	4,600
Successions.....	3,000
Particuliers.....	58,450
Total.....	\$146,350
Semaine précédente.....	126,396
Semaines antérieures.....	6,783,652
Depuis le 1er janvier.....	\$7,056,398
Semaine correspondante. 1892....	\$291,806
" " 1891....	71,155
" " 1890....	56,500
" " 1889....	69,750
" " 1888....	42,659
A la même date 1892.....	\$6,997,225
" 1891.....	5,671,653
" 1890.....	4,217,772
" 1889.....	4,132,302
" 1888.....	3,630,747

La Construction.

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 4 novembre 1893.

Chez M. A. GENDRON, Architecte.

St. Henri—Rue St. Ambroise. Une bâtisse à 1 étage, de 150 pieds par 65, pour fonderie de poêles.

Carpente et menuiserie, Damase Cyr.

Couverture, pas donnée.
Brique, R. C. Edwards & Fils.
Peinture et vitrerie, Théo. Delage.
Propriétaires, Wm. Clendinneng & Fils.

NOTES.

Les Commissaires du Havre de Montréal demandent des soumissions pour la fourniture de bois brut et équarri pour 1894. Les soumissions seront reçues au bureau de la Commission jusqu'au 21 novembre à midi.

Des soumissions seront reçues par le bureau des Travaux Publics, à Ottawa, pour des travaux d'amélioration à la traverse de Campbeton, N. B. jusqu'au 14 novembre prochain. Elles devront être accompagnées d'un chèque accepté pour 15 p. c., du montant demandé.

NOTES DES MINES.

Les propriétaires des mines d'argent du Colorado ont envoyé au sénateur Allen du Nebraska une brigue d'argent massif, pour le récompenser d'avoir fait un discours de 14 heures.

Une compagnie de mines d'argent dans le district de Broken Hill, Australie, avec un capital payé de \$1,920,000, a distribué à ses actionnaires, en dividendes, la somme de \$21,800,000. Maintenant, toutefois, le prix de ses actions qui était en 1890 de 25 fois le pair est tombé à moins de six fois le pair.

La bonne huile de charbon canadienne se vend de 10 à 15 cents le gallon dans la province d'Ontario, grâce aux nombreuses agences établies un peu partout par les raffineries pour prévenir les énormes profits que faisaient les détailliers.

Le commerce de charbon bitumineux dans la région de Clearfield et Broad Top, Pennsylvanie, est plus tranquille qu'il ne l'a jamais été, et il n'y a aucune apparence qu'il reprendra son activité première. Les mineurs de cette région sont dans la plus grande misère.

On dit que pendant les neuf premiers mois de l'année courante, deux millions de tonnes de charbon ont été retirées des mines de la Nouvelle Ecosse. Les mines de Cumberland ont fourni 403,500 tonnes; les mines de Pictou, 375,000 tonnes, les mines du Cap Breton, 904,000 tonnes, faisant une augmentation totale de 270,000 tonnes sur l'année passée. Les mines du syndicat Whitney ont augmenté leur production de 110,000 tonnes pendant ces neuf mois.

"Si j'avais une tonne de mica," disait un marchand de bric à brac de New-York, je pourrais la vendre à un bon prix. Le mica, neuf ou ayant servi, en bloc ou en feuilles a une vente constante dans cette ville. Les petites feuilles sont à bon marché, mais les grandes ont un prix qui augmente en proportion du poids. Le mica est meilleur marché qu'il n'était avant la découverte de vastes gisements en Amérique, mais il se détaille encore quelquefois à \$5.00 la livre, en blocs. La plupart des acheteurs achètent en blocs et le séparent eux-mêmes en feuilles, quoique les ouvriers spéciaux le fassent avec moins de perte. Les artistes achètent beaucoup de mica en grandes feuilles pour peindre. La peinture sur mica est devenue la coqueluche des amateurs.

Un Fait qui vaut un Millier de Théories.

Chaque police de Tontine émise par la société d'assurance sur la vie l'Equitable des Etats-Unis, il y a vingt ans, dont la période de Tontine expire en 1893, a actuellement une valeur de remboursement en espèces sonnantes plus grande que le montant des primes payées. Il faut remarquer 1o. que ce résultat est acquis pendant la vie de l'assuré et 2o. qu'il est en sus de la protection à lui accordée par l'assurance pendant vingt ans. Les résultats les plus rémunérateurs ont été ceux des polices de Dotation de 20 ans qui, en plusieurs cas, comportent le remboursement de tout le montant payé en primes et d'un intérêt de plus de six pour cent par an.

A VENDRE

PAR
J. N. BEAUDRY,
AUDITEUR ET COMPTABLE
Agent d'Immeubles, de Successions, de Finances et d'Assurances, Louage de Maisons et Collection de loyers,
Prêts et Emprunts effectués aux taux les plus bas.

Batisse "Imperial," Chambre 18
Bell Tel. 2506.

\$7,750 RUE LAGAUCHETIERE, près des Allemands, deux bonnes maisons en pierre de taille et brique solide, 41 x 36, à deux étages avec soubassement et grenier, terrain 3027 pieds.

\$45,000 RUE ST. PAUL, près de St. François-Xavier, deux magasins en pierre à trois étages, de 28 et 31 x 49 avec entrepôts en arrière de 131 x 24, terrain 10,057 pieds.

\$20,000 RUE DES COMMISSAIRES, coin de St. François-Xavier, un superbe magasin et entrepôt en pierre de taille de 28.9 x 80.6, à quatre étages, superficie 2,367 pieds.

\$9,500 AVENUE DELORIMIER, Magnifique maison double 42 x 40. Superficie du Terrain 10,000 pieds.

\$9,850 RUE ST. DENIS, Solide maison double en brique, 35 x 42. Superficie du Terrain 5,600 pieds.

Un grand nombre de lots vacants à Laprairie avoisinant la manufacture de briques pressées, et sur les rues St-Denis, Boyer, Amherst, Sherbrooke et Avenue Mont-Royal, de 25 centins à \$1 le pied et un grand nombre de terres à Coaticook pour les prix et dimensions desquelles les informations sont obtenues au bureau.

\$2,600 A LONGUEUIL, près de l'Eglise, un magasin et logements en bois et briques à 2 étages, couverture en ciment avec hangar et écurie, place très avantageuse pour le commerce, terrain 2,600 pieds en superficie.

\$6,500 A LAPRAIRIE, rue Ste-Marie, une maison en brique solide, solage en pierre, couverture en ferblanc de 42 x 30 à 3 étages finie avec cuisine en allonge, hangars, remise et écuries, 15 appartements, eau de l'aqueduc. Terrain 51 x 137 plus environ 38,000 pieds de terrain attenant, faisant front sur les rues Ange Gardien et St. Jacques. Voir les plans au bureau.

\$7,500 A BERTHIER-VILLE, à vendre ou échanger pour une propriété de ville, une terre de 120 arpents en superficie, bien boisée, à un quart de mille en haut de l'Eglise, avec maison de 32 x 32, latrerie en brique, 3 granges, etc., \$1,000 comptant, balance à 6 p. c.

\$12,500 A LONGUEUIL, cette splendide maison de première classe en brique solide à quatre étages de 45 x 40 avec toutes les améliorations modernes et les dépendances désirables. Terrain 50,000 pieds en superficie.

\$7,000 RUE ST-HUBERT, entre Mignonne et Ontario, une maison récemment décorée à deux logements en pierre de taille et brique solide de 25 x 40, avec hangars et écuries. Terrain 25 x 90. Ruelle en arrière.

\$10,000 RUE ST-DENIS, coin de la rue Rachel, cette maison en marbre, pierre et brique, de première classe, avec une superficie de terrain de 12,500 pieds.

MACHINE A MOUDRE DE VESSOT



1er prix à l'Exposition Provinciale de Montréal, 1884, à Hamilton, 1885.

Diplômes à Sherbrooke, 1885, 1891, 1892, et Ottawa, 1891. Nous attirons l'attention des cultivateurs et des meuniers sur nos machines à moulin améliorées. Le petit Champion est adapté surtout à être mû par pouvoir de chevaux, et se vend à bien bon marché. Nos grosses moulins

sont pour les moulins moutent de 20 à 50 minutes l'heure et aussi fin que désiré, n'employant qu'environ la moitié du pouvoir que requièrent les moulins en pierre. Environ 600 sont en usage dans le Canada.

Demandez la circulaire. Agents demandés
Adressez : **S. VESSOT & CIE,**
seuls manufacturiers, JOLIETTE, P. Q., Canada.

ENTREPRENEURS

HORMISDAS CONTANT,
Contracteur Plâtrier.

475, Rue Lagachetiere, Montreal.

LEANDRE DEMERS

Menuisier et Charpentier

56 Rue St-Dominique, Montréal.

LAMBERT & FILS, Constructeurs.

—129-131—

Rue Berri, Montreal.

EUSÈBE PAQUETTE,

ENTREPRENEUR-BRIQUETIER.

264 Logan, Montréal.

LABRECQUE & MERCURE,

Entrepreneurs-Menisiers,

37 RUELLE ST-ANDRE, MONTREAL

Téléphone Bell. 6328.

THIBODEAU & BOURDON

No. 1203 Rue Ste-Catherine.

Coin de l'Avenue Papineau - MONTREAL

Ont constamment en mains une quantité considérable de **BOIS DE SCIAGE SEC** qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance. Noyer noir et cotonnier de 1 à 4 pouces. Téléphone No 6039.

T. PREFONTAINE.

H. BOURGOUIN.

T. PREFONTAINE & CIE

Marchands de Bois de Sciage.

BUREAU:

COIN DES RUES NAPOLEON ET TRACEY, Ste CUNEGONDE

Clos à Bois : le long du Canal Lachine,

des deux côtés.

Téléphone Bell 8141.

Montréal.

ARCHITECTES

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,

Architectes et Evaluateurs.

162, Rue St-Jacques

BLOC BARRON.

Élévateur.

Téléphone 2113.

Joseph Ferrault.

Simon Lesage.

PERRAULT & LESAGE

Architectes et Ingénieurs

17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell 1869.

Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

COX & AMOS

Architectes et Ingénieurs

A. Arthur Cox, A.B.I.B. A. L. A. Amos, I. C.

Chambre 61, Bâtisse Temple,

Téléphone Bell 2758.

J. B. RESTHER & FILS,

ARCHITECTES,

Chambres 60 et 66 | Bâtisse "Impérial"

107 rue ST-JACQUES, Montréal.

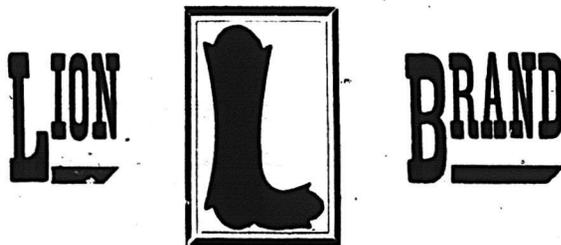
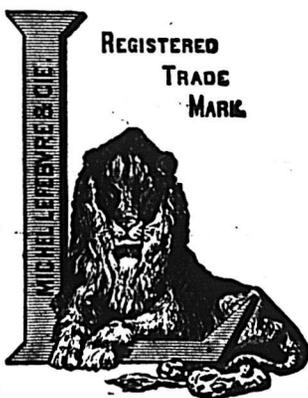
Téléphone 1800.

R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

42 - RUE ST. ANDRÉ - 24

MONTREAL.



Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. : pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc.. etc.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs).

Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL.

Négociants Industriels.

Les **SUCRES GRANULÉS,**

Les Sucres Jaunes et les Sirops.

DE LA

ST. LAWRENCE SUGAR REFINING CO

SONT PURS.

PAS DE BLEU.

Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de

Nos Sucres Granulés.

107 AVENUE PAPINEAU, MONTREAL

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, Comptoirs et Fixtures de Magasin, Bancs d'Eglise, Bibliothèques.

Spécialité:—Nous avons un SÈCHOIR A BOIS le plus grand et le plus perfectionné du Canada. Téléphone: 6258.

J. EMILE VANIER,

(Ancien élève de l'Ecole Polytechnique)

INGENIEUR CIVIL et ARPEUTEUR

No. 107 rue ST-JACQUES,

En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal, se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages publics et particuliers, de demandes de brevets d'invention, etc. Téléphone No 1800.

G. DE G. LANGUEDOC

Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU : 180 rue St-Jacques, Montreal.

Téléphone No. 1723 | Chambre 7, 3e Etage.

Chemins, de fer, Ponts, Canaux, Constructions Civiles, etc. Brevets d'invention, Marques de Commerce, Evaluations.

B. P. Tiroir 509.

Téléphone 704.

Théo. DAOUST

(Ci-devant de Daoust & Gendron)

Architecte et Evaluateur

162 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

2me Etage.

Bloc Barron.

Élévateur.

J. HAYNES

Architecte. Ingénieur Civil et Mécanicien. Solliciteur de Brevets.

180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Bell, 1723. - - 3e étage, Chambre

MAISON
LAURENT, LA FORCE & BOURDEAU

Fondée en 1880.

No 1637 Rue Notre-Dame, Montréal.

Téléphone Bell 1297.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New York, MARSHALL & WENDELL, d'Albany, N. Y., IVERS & POND, de Boston,

Et des meilleurs PIANOS et ORGUES fabriqués au Canada.

Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instruments qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

REPARATIONS ET ECHANGES à des conditions très acceptables, et toutes sortes de PIANOS D'OCCASION en mains.

COURROIES EN CUIR

ROBIN & SADLER

2518, 2520 ET 2522 RUE NOTRE-DAME
Manufacturiers.

ELEVATEURS

Moteurs de Tous Genres !

MILLER BROS & TOMS,

110-RUE KING-110
MONTREAL

Voici, Madame, le vrai "SIROP DE MERISIER COMPOSE," de A. C. DIONNE, le seul remède qui peut guérir de ce Rhume et de cette Toux mortels.

Ce remède composé de Savoyanne, de Marron (Horum), de Gomme d'Epipette et de Sirop de Merisier, etc., est reconnu comme ce qu'il y a de plus certain pour guérir la Toux, l'Enrouement et le Rhume. Voici ce qu'écrivit un médecin.

SAINT-ALPHONSE DE GRANBY.

Monsieur, - Ayant prescrit votre SIROP DE MERISIER COMPOSE dans plusieurs cas de Toux et de Rhume opiniâtres, etc., je puis affirmer que c'est un véritable spécifique; aussi je ne cesserai de le recommander.

Votre, etc.,

L. J. ROY, M. D.

ALB. C. DIONNE, No. 243 Rue Lafontaine, Montréal

DEMANDEZ LE.

IL EST EN VENTE PARTOUT.



RHUMES ET BRONCHITES
CHRONIQUES

Liqueur de Goudron de Norvège

tant recommandé par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada.

25 et 50c. la Bouteille

A VENDRE CHEZ

MM. Lavolette & Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés
Français

1605 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue St. Gabriel, MONTREAL.

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes
et de Rideaux.Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier,
Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996 rue Ste-Catherine, Montréal

Résidence, 95 rue Jacques-Cartier.

MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,
Tournages et Découpages,
Bois de Charpente, etc.Préparés en tous genres à court
délai

Bureau et Manufacture,

Rue Shearer, Coin St-Patrick,
MONTREAL.

GEO. BRADSHAW & CIE

MARCHANDS DE

Bois de Sciage et de Charpente

BUREAUX, 41 RUE DU BASSIN

Près de l'église Ste-Anne.

MONTREAL.

Manufacture de Boîtes d'Emballage,
Sciage et Planage

Bois durs et mous de toutes sortes, brute, blanchis ou préparés, toujours en stock.

Les épiciers de détail feraient bien de lire les cotes dans "Le Prix Courant."